



élections 2010

Le programme en 35 points du

**ptb+**

www.ptb.be

Les gens d'abord, pas le profit

Éditions du PTB (Parti du Travail de Belgique)
Boulevard M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles
www.ptb.be • ptb@ptb.be • 02 50 40 112

e.r. Marie-Rose Eligius, bd M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles

Intro

1. Qui doit payer la crise? Pas nous mais les millionnaires.
2. Le droit à la prépension, du travail pour les jeunes.
3. Une pension légale minimale de 1 000 euros.
4. Les entreprises rentables ne doivent pas pouvoir licencier, sous peine de sanctions.
5. De nouveaux emplois dans les soins de santé, l'enseignement et les services publics.
6. Energie: diminution de la TVA sur l'énergie de 21 à 6%, aux frais d'Electrabel.
7. Pourquoi nous diviser encore plus ? Notre pays est déjà si petit !
8. Les médicaments entre 50 et 90 % moins chers grâce au véritable modèle kiwi.
La consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple.
9. Préserver la terre pour les générations futures.
Que les plus gros pollueurs supportent les charges les plus lourdes !
10. Environnement : un plan ambitieux d'isolation des maisons.
11. L'épargne en sécurité? A la banque publique.
12. Les plus forts doivent porter les charges les plus lourdes. Pour un système fiscal juste.
13. Les intérêts notionnels? A supprimer intégralement.
14. Lutter réellement contre la fraude fiscale et la spéculation : lever le secret bancaire, interdire les paradis fiscaux et les fonds spéculatifs.
15. Maintien de l'index. Un salaire minimal de 1 500 euros.
16. Chassez le chômage, pas les chômeurs.
17. Contre la pauvreté : un revenu minimal garanti de 1.024 euros par mois.
18. Davantage d'argent pour un enseignement de qualité et accessible.
19. La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société.
20. Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, maisons de jeunes, groupes de musique, clubs de marche, aux associations du troisième âge...
21. Plus de centres d'accueil de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap.
22. Des loyers fixes et abordables.
23. Train, tram, bus : des transports publics bon marché, fréquents et accessibles.
24. Maintien des petits bureaux de poste locaux. Pour une poste accessible et abordable.
25. Remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour.
26. Une meilleure protection des délégués syndicaux. Préserver le droit de grève.
Contre les astreintes et le lock-out.
27. Plus de participation à la politique nationale et européenne et plus de contrôle.
28. Généraliser les meilleurs acquis sociaux dans tous les pays de l'Union européenne.
29. Belges anciens ou nouveaux, tous Belges. Droits égaux pour tous.
30. Personne n'est illégal. Celui qui séjourne depuis longtemps dans notre pays mérite d'avoir toutes ses chances.
31. Mesures contre la petite criminalité. Mieux vaut prévenir que punir.
32. Pour une agriculture assurant la sécurité alimentaire.
33. Une politique de paix active est nécessaire. Pas de collaboration aux guerres de l'OTAN. Solidarité avec la Palestine.
34. Donnons aux pays du Sud une chance de voler de leurs propres ailes.
35. Solidarité internationale avec les pays qui œuvrent pour la justice sociale, en s'inspirant de l'expérience latino-américaine

Introduction

Contre la crise, contre le cirque politique : les gens d'abord, pas le profit

La Grèce est au bord de la faillite et la Belgique ne se porte pas beaucoup mieux. La crise menace toute l'Europe. Mais que font nos politiciens ? Ils jouent un jeu absurde : « BHV ». Et après trois ans de disputes, ils font presque sauter le pays. Ils sont totalement irresponsables. Apparemment, il n'y a plus que leur propre intérêt qui compte. Pas étonnant que 83 % des Belges n'ont plus confiance dans la politique.

Depuis les dernières élections de 2007, les politiciens n'ont pas résolu grand-chose. La seule fois où ils ont agi en urgence c'est pour injecter 25 milliards dans les banques. Résultat: les banquiers ont été sauvés ... avec notre argent. Mais qu'est-ce que le gouvernement a fait pour nous ?

Pire, à cause de ce « sauvetage » des banques et la crise du système économique, tous les efforts accomplis par le monde du travail depuis vingt ans pour réduire la dette de l'Etat ont été balayés d'un seul coup. La crise économique devient une crise des Etats.

Partout, des plans d'austérité sont prêts et tout le monde s'accorde à dire qu'ils vont faire très, très mal. Ce sera une offensive « sans tabous ».

Dans notre pays, les lourdes mesures d'austérité ont été reportées à l'après élections : un plan de plus de 9 milliards d'euros nous attend afin de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB (Produit Intérieur Brut) en 2012, comme l'impose la Commission européenne. Au total, il s'agit d'assainir un déficit de plus de 18 milliards d'euros par an d'ici 2015.

Tous les partis au Parlement, les libéraux, les sociaux-chrétiens, les nationalistes, les socialistes et les verts sont d'une unanimité touchante, à ce propos. Mais n'en disent pas un mot de sérieux durant la campagne. Ils préfèrent avancer des promesses qu'ils savent sans lendemain. Ils n'avancent aucune piste sérieuse pour que vous ne payiez pas les conséquences d'une crise dont vous n'êtes pas responsables.

Le Parlement est devenu un grand cirque, avec BHV comme clou du spectacle. Ça ne peut pas continuer. Vous êtes fâchés, et vous avez raison.

Une voix pour le PTB+ est la meilleure façon de secouer une bonne fois le petit monde politique. Avec les grands partis, ce n'est plus possible : à chaque élection ils frappent à votre porte mais ensuite ils vous tournent le dos. Ils vivent sur une autre planète, loin de nos problèmes quotidiens. Le Parlement a besoin d'urgence d'un parti qui vit parmi les gens : le PTB+.

Un parti qui a un programme construit sur base des besoins de la population. Un parti qui donne une réponse à l'austérité annoncée. Un parti qui a des propositions sérieuses sur les pensions, l'emploi, la santé, le pouvoir d'achat, le climat, la démocratie, la politique internationale. Et qui, comme parti national et bilingue, propose le même programme au Sud comme au Nord du pays. Y compris sur le plan communautaire.

Vous découvrirez nos positions à propos de tous ces thèmes et bien d'autres dans les 35 points de notre programme 2010. Un programme construit sur base de notre devise : les gens d'abord, pas le profit.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en écrivant à ptb@ptb.be

Au nom du PTB+,
Peter Mertens, président
Raoul Hedebouw, porte-parole

1. Qui doit payer la crise? Pas nous mais les millionnaires

Les partis qui ont « sauvé » les banques veulent maintenant que vous votiez pour eux. Ce qu'ils oublient de vous dire c'est qu'ils veulent boucher le trou avec des restrictions supplémentaires et des nouvelles taxes à vos frais.

Le gouvernement ne parle plus que du déficit budgétaire. Ce qui est possible pour les banques est inimaginable pour les simples citoyens. Leurs Excellences tirent la sonnette d'alarme : «Équilibre ! Orthodoxie budgétaire ! Pas de dette publique supplémentaire !» Aux yeux de ces prophètes du libre marché, l'idée que l'État pourrait injecter des milliards dans un plan d'urgence sociale est complètement inimaginable.

Il y a beaucoup d'argent. Mais il est mal réparti. Albert Frère, par exemple, a une fortune estimée à 2,9 milliards d'euros. En octobre 2008, le comte Maurice Lippens pesait 600 millions d'euros. Tout cet argent, ces personnes ne l'ont jamais gagné de leurs propres mains.

Un pour cent de la population belge (soit 44 000 ménages) possède un quart de toutes les richesses. Ces 44 000 ménages ont chacun une fortune moyenne de 8 787 140 euros. Et le pour cent le plus riche qui suit (donc encore 44 000) possède 2 465 957 euros en moyenne par famille.

Mais la richesse de l'un est la pauvreté de l'autre. D'ici peu, les simples travailleurs ne pourront plus acheter une maison. Et un Belge sur sept vit sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie du monde du travail a reculé alors que le monde du capital est plus riche que jamais.

Entre-temps, un petit nombre de gens nage dans l'opulence. Il est grand temps que les impôts servent à ce à quoi ils devraient être destinés : réaliser une redistribution équitable dans la société. Afin de laisser contribuer chacun selon ses moyens, y compris ses moyens financiers, au financement de la communauté. Dans ce sens, il faut que notre pays opère un nouveau choix fiscal.

Le PTB+ est le seul parti qui ose faire payer la note à ceux qui ont causé la crise : les banquiers sans scrupule et les super-millionnaires.

Une taxe des millionnaires s'impose, d'un point de vue social. Les simples citoyens doivent-ils payer la facture de la crise et le trou dans les caisses de l'État, bien qu'ils ne soient responsables ni de l'un, ni de l'autre ? La taxe des millionnaires est le moyen de trouver l'argent là où il est. Afin de payer un plan d'urgence sociale contre la crise et, en même temps, de remettre sur pied les finances chancelantes de l'État.

Le PTB+ a lancé une campagne pour cette taxe des millionnaires depuis octobre 2009. Retrouvez-la sur www.taxesdesmillionnaires.be

Propositions du PTB+

- Le PTB+ propose qu'on prélève annuellement un impôt sur les fortunes des millionnaires, soit environ 2 % de la population. Soit une taxe sur les 88 000 ménages millionnaires en euros.

Cette taxe des millionnaires recourt à une taxe progressive : plus on est riche, plus on paie un pourcentage élevé.

Logique car, plus une fortune est élevée, plus vite elle grandit et plus élevée, normalement, est le revenu qu'on en tire.

Nous proposons :

1 % sur la partie de la fortune excédant 1 million d'euros,

2 % sur la partie de la fortune excédant 2 millions,

3 % sur la partie de la fortune excédant 3 millions.

Nous tenons compte aussi d'une déduction plafonnée à 500 000 euros pour la première maison d'habitation.

Un tel impôt existe ailleurs. En France, en Finlande, en Norvège et en Suède. Cette proposition d'une taxe des millionnaires rapporterait 8 milliards d'euros.

De ces huit milliards de rentrées, nous consacrons :

Trois milliards à l'emploi public (enseignement, aide sociale et soins de santé, investissements environnementaux...).

Trois milliards iront aussi à la sécurité sociale, entre autres pour garantir des pensions plus décentes.

Deux milliards seront consacrés à un programme public de recherche scientifique et aux coûts de fonctionnement dans l'enseignement.

Une telle taxe est parfaitement réalisable en Belgique. C'est ce que conclut un rapport publié il y a quelques années par l'Administration générale des impôts.

Ce rapport détaille les mesures à prendre pour instaurer une telle taxe :

- créer un cadastre des fortunes
- lever le secret bancaire
- rendre les actions nominatives.

Cette dernière mesure est déjà d'application, les autres sont parfaitement faisables. Et elles permettraient, en plus, de combattre la grande fraude fiscale.

2. Droit à la prépension, du travail pour les jeunes

Tous les partis du gouvernement sortant, du PS au MR, sont arrivés à un consensus, traduit dans le livre vert du ministre des Pensions, Michel Daerden : il faudrait travailler en moyenne trois ans de plus pour notre pension, alors qu'un jeune sur quatre ne trouve pas de boulot. Faire travailler chaque Belge en moyenne trois ans de plus ? Puisque les malades et chômeurs ne peuvent plus le faire, cela signifie que les actifs plus âgés vont devoir l'assumer et même travailler 7 ou 8 ans de plus. Alors que la fin de carrière se clôture aujourd'hui pour le Belge à 59 ans, elle devrait finir à 65-67 ans pour les plus valides.

Or, les travailleurs belges sont n°3 des travailleurs les plus productifs de la planète. Et cela a ses conséquences. Les gens souffrent plus du stress que leurs voisins européens. Ils sont aussi les tout premiers sur le plan de la consommation de calmants et d'antidépresseurs. De nombreux travailleurs entre 55 et 65 ans ont de graves problèmes de santé.

Pour beaucoup, la prépension est une façon bienvenue de conclure une lourde carrière. Même si cela va de pair avec une considérable perte de salaire.

Le Pacte des générations, instauré par le gouvernement Verhofstadt en 2005 (et approuvé par PS, MR et CDH), est une mesure aux conséquences sociales désastreuses. Alors que des dizaines de milliers de jeunes intérimaires n'ont plus de boulot en raison de la crise économique, les travailleurs plus âgés doivent continuer à travailler plus longtemps. Les conditions pour la prépension ont été rendues plus sévères : en 2010, un homme doit avoir au minimum 30 ans de carrière pour pouvoir partir à 60 ans et 37 ans de carrière pour la prépension à 58 ans. Pour la femme il s'agit respectivement de 26 et 33 ans de carrière.

Les travailleurs qui, dans le cadre d'une restructuration d'entreprise, peuvent partir en prépension à 55, 52 ou 50 ans, doivent rester disponibles sur le marché de l'emploi jusque l'âge de 58 ans. Ils doivent continuer à chercher du travail et entrent ainsi en concurrence avec les jeunes sans emploi. Absurde.

Pourquoi faire travailler plus longtemps les travailleurs plus âgés, alors que tant de jeunes cherchent un emploi stable ? 15 % des jeunes qui ont quitté l'école en 2009 sont toujours

sans travail. Le PTB veut donner aux travailleurs de 55 ans et plus le droit de partir en prépension. Avec remplacement obligatoire par un travailleur plus jeune.

Propositions du PTB+

- Le PTB veut au moins le maintien du système des prépensions et s'oppose à un Pacte de Générations bis que préparent les partis traditionnels pour l'après élections.
- Celui qui a 55 ans doit avoir le droit – pas l'obligation – de prendre sa prépension. Avec remplacement obligatoire par un jeune. Ainsi, les travailleurs plus âgés peuvent profiter d'une pension bien méritée, tandis que les jeunes travailleurs ont plus de chances de trouver un emploi. Car sans emploi, on ne peut pas se construire un avenir.

3. Une pension légale minimale de 1 000 euros

Les pensions et autres revenus de remplacement sont toujours en retard par rapport à la hausse des salaires et de la cherté de la vie. Dans notre pays, la pension moyenne était de 1 115 euro au 1er janvier 2008. Plus de 900 000 pensionnés (ou plus de 46 %) reçoivent moins de 1 000 euros par mois et 300 000 pensionnés (ou 15 %) ont moins de 500 euros. D'après les statistiques officielles, 23 % des pensionnés de notre pays sont dans ou au bord de la pauvreté.

Depuis 1996, les gouvernements sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux ont réduit les pensions des femmes de plus de 10 %. Avant cela, une femme qui avait travaillé 30 ans recevait 30/40 d'une pension complète. Au nom de « l'égalité des droits entre homme et femme », cette pension a été ramenée à 30/44, puis en 2005, à 30/45 (C'est sur ce nombre d'années qu'est calculée la pension des hommes). Une carrière de 40 ans doit suffire pour pouvoir bénéficier d'une pension complète. Chaque année prestée compterait alors pour 1/40 de la pension complète. Une telle réforme aurait pour effet d'augmenter fortement la pension versée.

Aujourd'hui, pour avoir une pension complète, vous devez avoir 65 ans et une carrière de 45 ans derrière vous. Si vous avez travaillé moins de 45 ans, pas de pension complète. Si vous avez travaillé 40 ans, par exemple, vous n'aurez que 40/45e de votre pension complète. Une carrière complète consiste en la somme du nombre des années prestées et des périodes assimilées. Ce sont des périodes durant lesquelles un assuré social ne paie pas de cotisation, mais bénéficie des droits de la sécurité sociale. Dans le règlement de la pension, elles sont accordées en cas de chômage avec indemnité, d'incapacité au travail ou maladie professionnelle, de prépension, en cas de journées de grève, de repos d'accouchement ou d'interruption de carrière. Un travailleur qui a par exemple commencé à travailler à 20 ans, a pris deux années d'interruption de carrière, a été malade en tout pendant un an et s'en va en prépension à 62 ans, aura à 65 ans ses 45 ans de carrière, même si, en réalité, il n'a travaillé que 39 ans.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour sabrer dans ces périodes assimilées. En ne faisant plus compter les périodes de chômage (ou de prépension) qu'à 80 %, ou en imposant une limite à la durée des périodes assimilées. Le travailleur mentionné pourrait y perdre une année ou deux de sa carrière.

Or, il faudrait au contraire que ces périodes assimilées soient complétées par des années de bonus pour travail lourd (de nuit) et pour l'éducation des enfants.

Pour les pensions, une opération de rattrapage est nécessaire, surtout pour les plus modes-

tes. Nous estimons que les pensions minimales, après une carrière complète, doivent être portées à 1 000 euros par mois pour une personne isolée et à 1 200 euros pour une famille. Toutes les pensions doivent être adaptés automatiquement au bien être, pour que le pouvoir d'achat des pensions suive les salaires.

Le fossé est bien trop grand entre ce que certains travailleurs ont payé en cotisations sociales et la pension qui leur est versée. Le principe de l'assurance (indemnité proportionnelle aux montants versés) doit être rétabli en augmentant le plafond salarial (qui limite le montant global des pensions à un maximum préétabli) et en le fixant à trois fois le salaire minimum. Nous sommes conscients que ces propositions d'amélioration des pensions légales vont coûter beaucoup d'argent. On peut trouver cet argent :

- en mettant un terme à la réduction des cotisations patronales à la Sécurité sociale ;
- par une politique de l'emploi qui assurera davantage de rentrées à la Sécurité sociale ;
- en utilisant les avantages fiscaux de l'épargne pension extralégale pour l'amélioration d'un système légal de pension reposant sur la solidarité ;
- par un impôt sur les fortunes, la taxe des millionnaires.

Propositions du PTB+

- Une pension minimale de 1 000 euros pour une personne isolée et de 1 200 euros pour un ménage.
- La pension de base doit augmenter en faisant compter chaque année prestée pour 1/40 au lieu de 1/45.
- Non à toute atteinte aux périodes assimilées. Les périodes assimilées doivent être complétées d'années de bonus pour travail lourd et pour l'éducation des enfants.
- La pension de base doit augmenter en fixant le plafond salarial à trois fois le salaire minimum.
- Adaptation automatique des pensions au bien-être.

4. Interdiction aux entreprises rentables de licencier, sous peine de sanctions

Des grandes entreprises, comme Carrefour et la brasserie InBev, font des énormes bénéfices mais profitent de la crise pour jeter des gens à la rue et baisser les salaires.

Notre pays connaît une vague de restructurations et de licenciements collectifs sans précédent. Tout en annonçant des suppressions massives d'emplois, certaines entreprises engrangent pourtant des profits plantureux et continuent à distribuer des bonus à leurs dirigeants alors que les travailleurs, eux, sont susceptibles d'aller gonfler les rangs des chômeurs.

Durant le mois de janvier 2010, la direction de AB Inbev a annoncé un plan social qui aurait entraîné la perte de 263 emplois en Belgique alors que l'entreprise a versé près de 785 millions d'euros de dividendes pour l'année 2009 à ses actionnaires et prévoyait des dividendes à hauteur de 946 millions pour l'année 2010. Seule une logique du tout au profit peut expliquer ce genre de décision. Plus récemment encore, la direction de la grande société multinationale Carrefour a annoncé plus de 1 700 pertes d'emplois alors que sa filiale financière (centre de coordination) faisait encore en Belgique 381 millions de bénéfices en 2008. La multinationale Smurfit Kappa annonçait récemment la fermeture de l'usine Cartomills à Mettet (Namur), pourtant rentable.

La crise ne peut pas servir d'alibi aux licenciements. Le fait que, cette année, des dizaines de milliers de familles voient leur emploi et donc leur revenu menacés provoque une situation d'urgence sociale. Il est plus que temps de prendre des mesures énergiques en vue de protéger l'emploi en Belgique contre la cupidité des grands actionnaires.

En 1997, quand Renault Vilvorde a fermé, le gouvernement a réagi avec la loi Renault, qui oblige les employeurs à annoncer « à temps » les licenciements collectifs et à respecter une phase de consultations en vue de plancher sur des solutions alternatives. Dans bien des pays, la législation sur les licenciements est plus sévère. Aux Pays-Bas et en Italie, par exemple, les entreprises doivent répondre à des critères objectifs pour pouvoir passer au licenciement collectif. L'un de ces critères est qu'elles doivent être déficitaires. En France, les lois appliquent des sanctions aux entreprises qui n'élaborent pas de plan pour assurer un autre emploi aux personnes qu'elles licencient.

Le PTB+ plaide pour l'introduction d'une « Loi InBev ». Pour interdire aux entreprises rentables de licencier. Pour que les entreprises qui font des bénéfices, versent des dividendes ou qui ont constitué des réserves ne puissent réaliser de licenciements collectifs. Il a lancé une pétition www.loi-inbev.be

Propositions du PTB+

Les entreprises rentables reçoivent une interdiction de tout licenciement collectif dans le cas où elles distribuent des bénéfices ou les affectent en réserves.

En cas de non-respect de la loi, l'employeur doit être sanctionné par l'obligation de remboursement des aides publiques en matière d'activation des chômeurs, des avantages fiscaux liés aux intérêts notionnels et des réductions de cotisations sociales dont il a pu bénéficier durant les cinq années précédant l'année des licenciements collectifs.

5. De nouveaux emplois dans les soins de santé, l'enseignement et les services publics

En 2007, un quart des jeunes actifs de moins de 25 ans en Wallonie et un tiers dans la région de Bruxelles-Capitale étaient au chômage contre une moyenne européenne de 15 %. Et la crise n'avait pas encore commencé. Depuis, les mauvaises nouvelles se succèdent.

Depuis des mois, le gouvernement ne fait rien contre la vague de chômage économique, de licenciements d'intérimaires, de temporaires et de travailleurs ayant un contrat à durée indéterminée. Des dizaines de milliers de familles sont ainsi plongées dans l'incertitude.

En même temps, les grandes entreprises continuent à verser des millions d'euros de bénéfices (ce qu'on appelle des dividendes) à leurs actionnaires. Le géant de l'énergie Suez-Electrabel met 6,7 milliards d'euros de côté afin de les verser à ses actionnaires en 2009. D'autres entreprises chouchoutent elles aussi leurs actionnaires, alors qu'elles licencient à tour de bras. Aberrant que tant de gens doivent craindre pour leur emploi, alors que d'autres sabrent le champagne !

Or les gouvernements fédéral et régionaux continuent à accorder des cadeaux fiscaux et baisses de cotisations patronales aux grandes entreprises, sans garantie aucune pour l'emploi. Si l'Etat investit pour l'emploi, il serait préférable que ce soit pour garantir la création d'emplois et pas pour verser de l'argent dans les puits sans fonds des sociétés privées.

Dans le même temps, tant au niveau fédéral que régional, le secteur social, l'enseignement et les services publics manquent de moyens. Les autorités devraient donner le bon exemple. Et créer de nouveaux emplois là où c'est nécessaire socialement et écologiquement.

Il y a assez du boulot à faire dans l'enseignement, dans les hôpitaux et maisons de repos, à La Poste, dans les transports en commun et autres services publics. Aujourd'hui, il y a un manque d'investissements dans des projets environnementaux, dans des travaux publics d'utilité sociale, dans la construction de logements sociaux.

Face aux dizaines de milliers de familles menacées de perdre leur travail, et donc leur revenu, l'état d'urgence sociale doit être déclaré à tous les niveaux de pouvoir.

Propositions du PTB+

- Les gouvernements fédéraux et régionaux doivent créer 100 000 emplois nouveaux dans le secteur des soins de santé, de l'enseignement et des services publics. Des emplois payés grâce aux revenus d'une taxe de 2 % sur les millionnaires.
- Les gouvernements fédéral et régionaux doivent mener une politique industrielle orientée vers des besoins collectifs comme le logement social, les énergies durables, la rénovation des bâtiments et la recherche-développement.
- Chaque année, les gouvernements concluent des marchés publics avec des entreprises privées pour effectuer des travaux pour l'Etat. Ces marchés représentent 15 milliards d'euros par an. Les gouvernements doivent imposer des clauses sociales, comme la garantie d'un bon niveau d'emploi et de bonnes conditions de travail, et environnementales aux firmes qui exécutent ces travaux.

6. Energie: diminution de la TVA sur l'énergie de 21 à 6 %, aux frais d'Electrabel

La libéralisation du marché de l'énergie est une catastrophe. De toutes les belles promesses, il ne reste rien. L'énergie allait devenir moins chère. En réalité, nous payons aujourd'hui 40 % de plus qu'avant la libéralisation. L'électricité coûte maintenant 30 % de plus qu'en 2003. Un plus grand choix pour le consommateur ? Il faut presque avoir un diplôme universitaire pour s'y retrouver dans la jungle des tarifs. Les fournisseurs proposent 36 contrats différents, mais le courant qui sort de la prise reste toujours le même.

Il n'y a qu'un seul gagnant sur le marché libre de l'énergie. Electrabel, filiale du géant énergétique européen GDF Suez. Ils ont fait en 2009 4,5 milliards d'euros de bénéfice net. Des bénéfices record à l'arrière-goût amer. GDF Suez n'en fait pas un secret, il fait des profits éhontés en revendant au prix fort aux clients belges de l'électricité produite à bon marché dans les centrales nucléaires belges. Ce sont les consommateurs qui paient la note.

Avec ces profits, GDF Suez continue à choyer ses actionnaires en premier lieu. Des 4,5 milliards d'euros de bénéfice net, trois quarts, soit 3,3 milliards d'euros, sont versés directement aux actionnaires. Alors que de plus en plus de familles n'arrivent plus à payer leurs factures d'énergie. Le nombre de familles qui pour cette raison ont été lâchées par les fournisseurs d'énergie commerciaux est passé de 65.855 fin 2008 à 74.737 aujourd'hui. Une augmentation de 13 %. En temps de crise économique, que chômage galopant et de menace d'austérité, GDF Suez augmente son dividende de 5 % et prévoit des bénéfices encore plus hauts pour les actionnaires en 2010. Le cynisme du marché libre ne connaît aucune limite. Les cadres supérieurs et les administrateurs de GDF Suez se frottent aussi les mains. Ils reçoivent 21 % d'augmentation et pourront se partager 46,6 millions d'euros.

Les énormes bénéfices sont à peine utilisés pour investir dans l'énergie verte. En Europe, seulement 2 % de tous les nouveaux investissements de GDF Suez sont consacrés à l'énergie verte. A part ça, GDF Suez a deux nouvelles centrales au charbon en chantier, à Rotterdam (Pays-Bas) et Wilhelmshaven (Allemagne). Les centrales au charbon sont nuisibles pour l'environnement et la santé publique, mais rapportent de l'argent. C'est ça qu'Electrabel et GDF Suez placent toujours en tête de leurs priorités, plutôt que les gens.

Les autorités belges sont complices de cette situation intolérable. Elles s'aplatissent devant Electrabel et laissent le champ libre aux géants de l'énergie. Les centrales nucléaires belges peuvent fonctionner dix ans de plus en échange d'une aumône. Alors que nous payons 21 % de TVA sur l'énergie, Electrabel paye exactement zéro euro d'impôt en Belgique. C'est tout à fait légal, un petit cadeau du gouvernement belge. Le consommateur paie littéralement la facture et doit en plus supporter les frais de l'électricité verte. Alors que beaucoup de familles qui travaillent dur n'ont pas d'argent pour installer des panneaux solaires, elles doivent, en payant leur part du réseau de distribution, contribuer à financer l'installation de panneaux solaires sur les toits de grandes entreprises comme Colruyt.

Propositions du PTB+

- Diminution de la TVA sur l'énergie de 21 à 6 %.

Nous payons en Belgique 21 % de TVA sur le gaz et l'électricité. Il faut baisser cette TVA à 6 %, aux frais d'Electrabel qui fait des bénéfices éhontés sur notre dos et ne paie pas d'impôt. Diminuer la facture d'énergie est une mesure fûtée, car elle permet aux familles de garder plus de pouvoir d'achat. Ce qui fait du bien à l'économie.

Presque 200.000 personnes ont signé notre pétition www.6pourcent.be, mais le gouvernement reste sourd. Une diminution de la TVA est pourtant on ne peut plus logique. En Belgique, il existe un taux de TVA réduit à 6 % pour les biens de nécessité vitale comme l'eau, les médicaments et l'alimentation. Pourtant, nous payons pour l'énergie 21 % de TVA, le même tarif que pour les produits de luxe comme le caviar. Comprenne

qui pourra ! Un taux de TVA réduit sur l'énergie existe déjà dans d'autres pays. Au Luxembourg, il est de 6 %, au Portugal et en Grande-Bretagne il est même à 5 %!

- Pas plus de libéralisation, mais moins.

Pour protéger le consommateur, ce n'est pas plus de libéralisation qu'il faut, mais beaucoup moins. Nous voulons la fin de la libéralisation. Comme aux Etats-Unis où de plus en plus d'Etats tournent le dos à une libéralisation débridée du marché de l'énergie pour en revenir à une régulation par les autorités publiques. Nous voulons mener ce débat aussi en Belgique. Pour commencer, faisons une exception à la libéralisation pour les familles, qui représentent 20% du marché de l'énergie. L'énergie est trop précieuse que pour l'abandonner au libre marché. Nous voulons créer une entreprise énergétique publique qui livre directement de l'électricité bon marché à toutes les familles. C'est possible si les autorités fixent des prix maxima honnêtes, sur base des coûts de production réels dans les centrales.

- Une entreprise publique verte pour l'énergie

Une entreprise publique peut aussi investir elle-même dans l'énergie verte. C'est bon pour l'environnement, et ça évite aux consommateurs de devoir en payer la note. Une telle entreprise publique peut aussi prêter l'argent pour l'isolation des habitations des familles qui ont moins de ressources. Il suffit de créer un fonds social pour l'énergie, financé par les super profits des centrales nucléaires belges.

- La politique énergétique doit (re)devenir une compétence fédérale.

La politique énergétique est éclatée entre les ministres belge, flamand, wallon et bruxellois. Impossible dans ces conditions de mener une politique cohérente. Pour pouvoir faire face aux géants européens de l'énergie, les autorités doivent unir leurs forces. Nous voulons une seule politique énergétique, ferme, pour tout le pays, taillée à la mesure des consommateurs et pas d'Electrabel.

7. Pourquoi nous diviser encore plus ? Notre pays est déjà si petit !

La Grèce est au bord de la faillite et la Belgique ne se porte pas beaucoup mieux. Mais que font nos politiciens ? Ils jouent un jeu absurde : « BHV ». Et après trois ans de disputes, ils font presque sauter le pays. Totalement irresponsable ! Apparemment, il n'y a plus que leur propre intérêt qui compte. Pas étonnant que 83 % des Belges n'ont plus confiance dans la politique.

Que nous ont rapporté ces mois et ces mois de chamailleries communautaires sur Bruxelles-Hal-Vilvorde ? Allons-nous sortir de la crise en scindant la Belgique ? Allons-nous sauver plus facilement les emplois en allant plus loin dans la régionalisation ? La Belgique est déjà si petite, pourquoi la scinder encore plus ? Travailler ensemble serait mieux pour sauver nos emplois, pour augmenter nos pensions, pour protéger nos économies.

En Flandre, certains partis politiques veulent accorder plus de pouvoir aux « régions » flamande, bruxelloise et wallonne. Et donner ainsi aux patrons flamands ce qu'ils veulent. Ceux-ci espèrent une « Flandre forte », pour supprimer la prépension, pour supprimer les allocations d'attente des jeunes sans emploi, pour pouvoir licencier plus facilement les travailleurs, pour faire payer la facture de la crise par les travailleurs. En Wallonie et à Bruxelles, certains sont prêts aussi à accepter ce scénario d'une nouvelle régionalisation au nom du « chacun pour soi ».

La sécurité sociale n'est quand même pas un luxe ?

A quoi mènerait une nouvelle régionalisation ? A mieux gérer les choses soi-même ? Non, en réalité, une nouvelle régionalisation fera que moins d'argent ira à la « sécurité sociale » fédérale, le système qui nous donne des allocations en cas de maladie, de pension ou de chômage. Chez tous ceux qui travaillent, une partie du salaire va à la caisse des pensions,

du chômage et de l'assurance maladie. C'est de cette caisse qu'émane l'argent que vous tous touchez lorsque vous êtes malade ou que vous vous retrouvez au chômage, que vous prenez votre pension ou que vous avez des enfants.

Imaginez un peu que nous n'ayons pas de « sécurité sociale ». En Belgique, il y a déjà 13 % de pauvres. Sans sécurité sociale, il y en aurait 42 %. Dans certains pays, c'est d'ailleurs le cas. Aux États-Unis, par exemple. Aujourd'hui, des millions d'Américains ne sont pas assurés contre la maladie et ne peuvent faire appel à des soins médicaux.

Un homme averti en vaut deux

Certains partis politiques prétendent qu'il faut accepter ce scénario, que la Wallonie et Bruxelles peuvent se débrouiller seuls. Pourtant, ces mêmes partis ont négocié la communautarisation de l'enseignement il y a vingt ans. Ce qui a mené à diminuer les moyens accordés à l'enseignement de 25 %. Ce qui a conduit au licenciement de milliers de profs et à une baisse de la qualité de l'enseignement.

55 ministres en Belgique : trop is teveel !

Notre petit pays compte 55 ministres gagnant chacun 10 000 euros nets par mois. La France, qui est beaucoup plus grande, n'en a que 15 (quinze !). Ne vaudrait-il pas mieux avoir un seul gouvernement énergique et efficace ? Au lieu de six gouvernements qui ne font que se disputer ? La Belgique est le pays du monde qui a le plus de ministres.

Quel gaspillage d'argent ! Il est déjà arrivé que des missions commerciales wallonnes, flamandes, bruxelloises et belges se rencontrent par hasard au Japon. Un pays où on ne sait même pas où se trouve la Belgique, et encore moins Namur, Anvers ou Eupen.

Propositions du PTB+

- Le maintien de la sécurité sociale au niveau fédéral, que ce soit dans le domaine des allocations de chômage, des allocations familiales, de l'assurance maladie-invalidité que des pensions. Le gouvernement fédéral doit être la garant de l'égalité de tous les habitants et de la solidarité réciproque.
- Pour améliorer la bonne entente en Belgique, un enseignement des langues plus intensif et de meilleure qualité. Si les jeunes apprennent l'autre langue nationale à l'école, cela améliorera l'entente mutuelle. Il faut libérer plus de moyens pour l'enseignement des langues en classe et pour des cours de langues gratuits pour les adultes.
- Les matières dont la régionalisation a abouti à un fonctionnement inefficace doivent à nouveau être fédéralisées : les transports, les communications, le logement, l'infrastructure routière, la recherche scientifique,... Des compétences homogènes devraient être mises en place dans ces domaines au niveau central.
- Instaurer une circonscription électorale fédérale unique où une partie des députés néerlandophones et francophones sont élus dans tout le pays et pas seulement dans leur Région. Car tant que les partis et politiciens néerlandophones et francophones ne soumettent pas leur responsabilité à toute la population, ils ne devront jamais justifier leurs provocations envers l'autre communauté du pays et le nationalisme extrême se réveillera en Wallonie et en Flandre. L'instauration de cette circonscription pourrait aussi résoudre en grande partie le dossier BHV.

8. Les médicaments entre 50 et 90 % moins chers grâce au véritable modèle kiwi.

La consultation gratuite chez le généraliste, comme à Médecine pour le Peuple.

Quand on parle soins de santé, on devrait parler d'êtres humains. Il devrait aller de soi que les gens passent au premier plan. Et pourtant, ce n'est pas le cas. Dans notre pays, une famille sur trois est incapable de payer sa facture de soins de santé. Se rendre chez le kiné, par exemple, est devenu un luxe. Et, assez souvent aussi, on remettra à plus tard une visite chez l'ophtalmologiste. Dix pour cent de nos familles admettent qu'elles reportent leurs soins médicaux pour des raisons financières. Pour bien des personnes âgées, les coûts d'une maison de repos sont très lourds et, si elles tombent malades, elles sont confrontées à d'importants problèmes financiers et sociaux. Le gouvernement a introduit la « facture maximale », mais celle-ci ne résout pas les problèmes.

Le modèle kiwi : une solution

Pour comprimer le coût des médicaments, le docteur Dirk Van Duppen de Médecine pour le Peuple et membre du PTB a proposé le modèle kiwi qu'il a emprunté à la Nouvelle-Zélande. Dans ce dernier pays, on procède à un appel d'offres public pour chaque médicament. Le produit le meilleur et le moins cher est choisi et mis sur le marché, et il est alors complètement remboursé par la sécurité sociale. Grâce à ce système, les coûts de médicaments en Nouvelle-Zélande sont réduits de moitié. Si l'on introduit ce système en Belgique, notre sécurité sociale économiserait 1,5 milliard d'euros sur les médicaments trop chers.

Aux Pays-Bas, le modèle kiwi est aujourd'hui appliqué à quelques dizaines de médicaments, ce qui mène à de fortes diminutions de prix. Le plus prescrit des inhibiteurs d'acide gastrique, l'omeprazole (nom de marque Losec), coûte par exemple 48 euros chez nous contre 12 euros aux Pays-Bas. On vend chaque année en Belgique 1,2 million de boîtes d'omeprazole. Ce qui veut dire que l'application du modèle kiwi à ce seul médicament pourrait faire économiser 36 euros fois 1,2 million de boîtes, soit 43 millions d'euros. Une application de ce modèle à trente médicaments souvent prescrits, comme ils l'ont fait aux Pays-Bas, permettrait chaque année une économie de 310 millions d'euros pour l'assurance-maladie et de 110 millions d'euros pour les patients.

Mais dans notre pays aussi, les expéditions d'achat de Dafalgan menées par Médecine pour le Peuple dans les communes frontalières néerlandaises ont mené à des résultats directs tant pour les patients que pour l'assurance-maladie. Ces actions ont reçu le soutien de la Plate-forme d'action santé et solidarité, dont font partie les deux grandes mutuelles et les syndicats. Elles ont mené à l'application du modèle kiwi à l'antidouleur le plus utilisé, le paracétamol. Depuis le 1er avril 2010, le prix du paracétamol est diminué de moitié et les patients souffrant de douleur chronique ne paient plus que un dixième (1,29 euro pour 100 cachets pour les assurés ordinaires) à un vingtième (0,77 euro pour les remboursements majorés) de l'ancien prix.

Suppression des suppléments sur les honoraires et le matériel médical en cas d'hospitalisation. La santé n'est pas une marchandise, mais un droit fondamental.

Les suppléments sur les honoraires et le matériel médical représentent la part la plus élevée de ce qui est facturé au patient en cas d'hospitalisation. Selon une étude des mutualités chrétiennes, le coût moyen facturé au patient en 2008 pour un séjour avec nuitée dans un hôpital général était de 507 euros. Dont 181 euros de tickets modérateurs et 326 euros de suppléments d'honoraires et de matériel. Ces suppléments sont aussi la principale raison d'endettement des personnes malades. C'est pourquoi 5 millions de personnes ont souscrit une assurance hospitalisation auprès d'un assureur privé et 2,6 millions auprès de leur mutuelle. Avec toutes les conséquences qui en découlent : sélection sur base des risques,

perte de l'assurance-groupe en cas de perte d'emploi et surtout augmentation spectaculaire des primes. Les compagnies d'assurances privées viennent encore d'augmenter les primes d'assurance hospitalisation de 200 % et plus. La prime pour les personnes de plus de 80 ans est passée de 250 à 720 euros. Les personnes âgées sont parfois mêmes exclues du système d'assurance hospitalisation, y compris auprès des mutuelles.

Le PTB+ estime que tous les frais d'hospitalisation doivent être pris en charge intégralement par le système légal et solidaire d'assurance maladie. Cela permettra d'éteindre ce marché juteux qu'écument les compagnies privées d'assurance hospitalisation. Il suffit de prendre deux mesures très simples, qui ne coûteront rien à l'assurance maladie. C'est pourquoi le PTB+ réclame :

- l'interdiction généralisée des suppléments d'honoraires des riches spécialistes
- l'application du modèle kiwi sur le matériel médical donnant lieu actuellement à des suppléments.

Il n'existe aucune raison permettant à un spécialiste de demander des suppléments d'honoraire astronomiques à un patient juste parce qu'il est seul dans une chambre. Le Centre fédéral d'expertise des soins de santé a calculé qu'il est possible de diminuer de moitié les prix du matériel médical grâce aux appels publics d'offres, comme cela se fait dans les pays scandinaves.

Consultation gratuite chez le généraliste, comme le fait Médecine pour le Peuple

Le PTB+ estime que la médecine doit en principe être gratuite pour tous, à commencer par la consultation chez le médecin généraliste. Une gratuité que les médecins du PTB pratiquent en permanence. Avec 200 millions d'euros il est possible de pratiquer pour tout le monde le remboursement intégral des consultations chez le généraliste. De l'argent facile à trouver grâce ce que peut rapporter le modèle kiwi. Le généraliste connaît le mieux le patient. Il gère le dossier médical global et est la personne de confiance. Il peut donner la meilleure orientation vers les spécialistes. La Belgique est l'un des rares pays d'Europe où la visite chez le généraliste n'est toujours pas gratuite.

La gratuité n'est pas sans frais, mais elle est précieuse. La médecine gratuite est basée sur le versement anticipé des cotisations de sécurité sociale et des impôts à l'assurance maladie. Ce sont des mécanismes de redistribution financière solidaire dont le PTB+ est un fervent défenseur.

Plus de moyens pour des soins de santé pour tous

Le PTB+ défend l'actuelle norme de croissance de 4,5 % du budget de l'assurance maladie. Cette augmentation est vitale parce que la population vieillit, parce que les gens ont de plus en plus de mal à payer les soins de santé et parce que la crise provoque de plus en plus de maladies. Une étude de Test-Achats (2010) signale que presque 30 % de la population a souvent des difficultés à payer les soins de santé. Au cours de l'année 2009, 8 % des familles ont suspendu un traitement en cours, 26 % ont reporté un traitement. Les soins de santé sont un droit fondamental. L'accès à une médecine de qualité ne peut pas dépendre de l'épaisseur du portefeuille du patient, mais doit être financé solidairement par la société.

Propositions du PTB+

- Adoption du véritable modèle kiwi. C'est-à-dire : choisir les meilleurs médicaments et en obtenir les prix les plus bas par des appels d'offres publics.
- Consultation gratuite chez le généraliste, comme cela se fait à Médecine pour le Peuple
- Interdiction généralisée des suppléments d'honoraire des riches spécialistes
- Application du modèle kiwi au matériel médical donnant lieu actuellement à des suppléments
- Plus de moyens pour les soins de santé pour tous. Maintien de la norme de croissance de 4,5 % du budget de l'assurance maladie.

9. Préserver la terre pour les générations futures. Que les plus gros pollueurs supportent les charges les plus lourdes !

Le réchauffement climatique est un problème très grave qui requiert des solutions urgentes, collectives et globales. Le gouvernement libéral-socialiste cherche la solution dans des « mesures impopulaires » et dans des taxes qui frappent le revenu et le niveau de vie des simples citoyens. On pourrait imaginer d'autres solutions, plus sociales. Selon le principe qui dit que « les plus gros pollueurs paient », ce sont l'industrie et les producteurs d'énergie qui doivent fournir le plus gros effort. Le simple citoyen n'a pas les moyens d'investir dans des sources alternatives d'énergie et il doit par conséquent être aidé, si on veut qu'il économise l'énergie.

L'état de la situation

Les scientifiques se sont mis d'accord pour dire que l'activité humaine est à la base du réchauffement de la terre. Une hausse de la température de plus de 2 °C (par rapport au début du 19e siècle) peut avoir des conséquences catastrophiques. Actuellement, la hausse de la température est déjà de 0,7 °C, si bien que des mesures draconiennes sont nécessaires à court terme. Il est généralement avancé que les pays industriels doivent diminuer leurs émissions d'ici 2020 de 40 % par rapport à 1990 et de 85 à 95 % d'ici 2050. Les possibilités techniques pour y arriver existent. L'Union européenne ne prévoit qu'une diminution de 20 % d'ici 2020. C'est beaucoup trop peu.

Qui est responsable des rejets de gaz à effet de serre en Belgique ? Par importance décroissante, on trouve : l'industrie (31 %), les producteurs d'énergie et surtout les centrales électriques (21 %), le trafic routier des personnes et des marchandises (18 %), les habitations (15 %), l'agriculture (9 %), le commerce et les services (4 %). Le secteur des déchets, le transport ferroviaire et la navigation intérieure n'y vont par ailleurs que d'une contribution marginale (1 % ou moins). La navigation maritime et surtout le trafic aérien dégagent également des gaz à effet de serre, mais leur contribution n'est pas reprise dans les statistiques nationales.

Un problème qui met en cause une certaine vision de société

Il est très difficile, sinon impossible, d'imposer un arrêt définitif au rejet sans retenue des gaz à effet de serre dans une société au sein de laquelle les décisions concernant la production et les infrastructures sont déterminées par des entreprises privées en quête permanente de profit. Les producteurs privés d'énergie ont intérêt à ce que la consommation soit la plus grande possible. Pour accroître leur profit, les entreprises produisent dans des pays à bas salaires et acheminent ensuite leur production vers des consommateurs se trouvant à des milliers de kilomètres. Camions et avions sont responsables d'un cinquième des gaz à effet de serre. Bien que les économies d'énergie à long terme soient également avantageuses pour les entreprises, celles-ci ne s'y résolvent souvent pas parce que leurs actionnaires cherchent avant tout un rendement à court terme. Depuis des années déjà, l'Union européenne cherche des fonds pour la mise en place d'un réseau ferroviaire et d'un réseau de navigation réellement modernes. Mais la plupart des entreprises donnent leur préférence au transport routier et font assumer par la communauté les coûts du réseau routier et des conséquences sur l'environnement.

Le problème du rejet de CO₂ et du réchauffement qui y est lié dépasse souvent les possibilités des entreprises. C'est pourquoi les autorités doivent prendre des initiatives sur le plan d'une politique énergétique globale.

Ce n'est que lorsque les grandes entreprises sont la propriété de la communauté et que l'économie est planifiée à long terme que les cartes sont réellement favorables à la réalisation du passage vers une production et des transports respectueux de l'environnement.

Dans l'intervalle, il faut obliger l'industrie à tendre vers une efficacité énergétique la plus élevée possible et à faire les investissements nécessaires en ce sens. Seuls des appareils et produits économisant l'énergie devraient encore pouvoir être mis sur le marché. En Belgique,

les déperditions de courant par toutes sortes d'appareils coûtent en moyenne de 60 à 100 euros par an et par famille.

Généralisation des meilleures techniques disponibles dans l'industrie

Le rendement des centrales électriques actuelles n'est que de 30 %. Cela signifie que 70 % de l'énergie se perd sous forme de chaleur (vers l'atmosphère ou l'eau de refroidissement). Avec l'introduction d'un cycle combiné (une turbine à gaz accouplée à une turbine à vapeur), on peut obtenir un rendement de 52 %.

Utilisation de la chaleur excédentaire issue de la production industrielle et de celle d'électricité

En appliquant la cogénération de chaleur, on peut même atteindre un rendement de 80 %. Ici, la chaleur excédentaire est récupérée utilement dans d'autres industries ou pour le chauffage (central) d'immeubles publics ou de logements. Ces systèmes de chauffage urbain existaient déjà dans les pays de l'Est et on les applique à nouveau aujourd'hui dans nombre de grandes villes allemandes. Dans le temps, des quartiers et des bâtiments publics de Charleroi étaient chauffés avec l'eau de refroidissement de Cockerill-Sambre et à Alost, on utilisait l'eau de refroidissement de la firme d'aliments Amylum. Aujourd'hui, ces installations ont été démantelées, soi-disant parce qu'elles étaient « trop chères ». Mais on n'a pas tenu compte de l'environnement... Dans les années 1980, les tours à appartements du Luchtbal, à Anvers, ont été chauffées avec la chaleur excédentaire de l'ancienne centrale électrique de Merksem. Aujourd'hui, on peut encore y voir la totalité de la tuyauterie utilisée à cet effet. La chaleur excédentaire de la zone portuaire anversoise est énorme. Les grandes entreprises récupèrent cette chaleur excédentaire dans la mesure où les coûts de récupération sont inférieurs au prix de l'énergie (déjà plus bas) qu'elles doivent payer elles-mêmes. Ce qui reste encore de cette énergie est définitivement perdu. Nous demandons la réintroduction de ces systèmes partout où c'est possible.

D'importants investissements en transports publics de qualité et bon marché

Le secteur des transports – le transport routier – est celui dont le rejet de gaz à effet de serre croît le plus rapidement (de 14 % en 1990, sa part est passée à 18 % en 2004). Pour le transport des personnes, nous demandons d'importants investissements dans les infrastructures, le matériel et le personnel des chemins de fer, métros, tramways et autobus. Le RER, réseau express régional à Bruxelles et dans sa grande agglomération doit être réalisé rapidement. Nous voulons des transports publics bon marché qui soient attrayants et à même de convaincre les gens de laisser leur voiture le plus possible à la maison.

Le transport des marchandises sur longues distances : obligatoirement par rail ou par bateau

Alors qu'aujourd'hui de plus en plus de gens passent aux transports publics, une part de plus en plus grande du transport de marchandises se fait par camion. Cela vient de l'interdépendance croissante des entreprises (spécialisation et sous-traitance) et de l'introduction du système du just-in-time (travailler sans stocks). Les délocalisations font qu'il y a de plus en plus de transport des marchandises sur de longues distances. Les nombreux poids lourds rendent nos routes peu sûres, ils sont la cause des hauts coûts d'entretien de l'infrastructure routière et ils polluent l'atmosphère. Dans son Livre blanc, la Commission européenne déclare vouloir faire le transfert des marchandises de la route au rail. Mais du fait qu'elle a l'intention de le faire par la privatisation des chemins de fer, on ne voit rien venir. Nous proposons que le transport des marchandises sur de longues distances (par exemple, le transit par la Belgique) soit rendu obligatoire par chemin de fer (par l'entreprise publique B-Cargo) ou par bateau.

Un plan pluriannuel facilitant le passage à des sources alternatives d'énergie

Un plan pluriannuel est nécessaire pour réduire fortement la consommation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) au profit des sources renouvelables d'énergie telles les énergies hydraulique, éolienne, solaire et la chaleur terrestre. Dans ces secteurs, il faudra investir beaucoup, à partir de la taxation des superprofits des compagnies pétrolières et gazières. Avec à peine 2 % d'énergie verte, la Belgique est la lanterne rouge de l'Europe.

Propositions du PTB+

- Généralisation des meilleures techniques disponibles dans l'industrie pour :
 - Limiter le plus possible le rejet de gaz à effet de serre.
 - Rendre les produits les plus efficaces possible sur le plan de l'énergie.
 - Obtenir les meilleurs rendements dans les centrales électriques.
- Utilisation de la chaleur excédentaire de la production industrielle et d'électricité pour le chauffage des immeubles publics, des quartiers résidentiels, etc.
- Importants investissements dans le secteur public (train, réseau express régional, métro, bus).
- Transport des marchandises sur longues distances : obligatoirement par rail ou bateau.
- Système du tiers payant pour les investissements dans l'économie d'énergie par les particuliers.
- Plan pluriannuel favorisant l'abandon de l'énergie nucléaire et des centrales au charbon et le passage à des sources renouvelables d'énergie.

10. Environnement : un plan ambitieux d'isolation des logements

Le réchauffement climatique est un problème majeur qui requiert des solutions urgentes, collectives et globales. Avant 2050, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites au moins de moitié.

Et il faut commencer en 2015 au plus tard.

Qui pollue doit payer, disent nos gouvernements. Mais ils ne parlent jamais des gros pollueurs. Ils préfèrent s'en prendre aux simples citoyens avec des taxes qui frappent leurs revenus.

Nous préconisons d'autres solutions, plus sociales selon deux principes :

- les plus gros pollueurs doivent payer
- les citoyens qui n'ont pas les moyens d'investir doivent être aidés par l'Etat, pour économiser de l'énergie, notamment par l'isolation.

Un plan ambitieux d'isolation des habitations

Bien des habitations sont encore mal isolées. Trois habitations sur dix n'ont pas de double vitrage, quatre sur dix sont dépourvues d'isolation de la toiture et six sur dix d'isolation murale. Bien des habitations ne sont pas encore équipées de chaudières performantes, bien que celles-ci soient aisément disponibles. Voilà un immense terrain pour économiser l'énergie. La plupart des gens seraient d'accord d'investir pour économiser l'énergie, mais ils manquent de moyens.

Un plan ambitieux est nécessaire pour mettre en oeuvre dans l'ensemble du parc immobilier ce programme d'isolation gratuite pour toutes les maisons et bureaux. Cette mesure allègerait la facture énergétique de la population, améliorerait les maisons et créerait de nombreux emplois. L'Etat fédéral et les Régions pourraient créer une entreprise publique pour l'énergie durable. L'Etat fédéral et les Régions doivent fournir des prêts sans intérêt. Le remboursement se fait sur base des économies d'énergie réalisées. La facture d'énergie de la famille sera moins élevée en raison de l'économie d'énergie réalisée et ces économies permettront de rembourser le prêt.

Les particules fines : le tueur silencieux

Les alertes au smog se multiplient qui implique des réductions de vitesse à 90km/h sur les autoroutes. Un risque accru de maladies cardiovasculaires est prouvé quand on est exposé régulièrement à une forte concentration en particules fines. Mais ces limitations de vitesse ne sont pas du tout la mesure la plus efficace. Aux Pays-Bas depuis des années existe un filtre à particules obligatoire pour tous les camions. Car ceux-ci rejettent en quantités énormes les

particules fines les plus dangereuses. Il est urgent de prendre une telle mesure chez nous aussi.

Comme la construction de nouvelles centrales au charbon doit être empêchée et les centrales au charbon doivent être démantelées car elles sont sources d'importantes émissions de particules fines.

Propositions du PTB+

- Un plan ambitieux pour mettre en oeuvre un programme d'isolation gratuite pour l'ensemble du parc immobilier.
- Introduction d'un filtre à particules obligatoire pour tous les camions et interdiction de construction de nouvelles centrales au charbon.

11. L'épargne en sécurité ? À la banque publique

Des banquiers imprudents qui jouent en bourse avec nos économies, c'est intolérable. Car nous avons dû travailler dur pour mettre quelques sous de côté. Le PTB+ veut une banque publique sous contrôle strict. Une banque où notre argent sera en sécurité et à laquelle on pourra s'adresser pour obtenir un prêt à bon marché.

Une banque publique n'a rien d'un rêve inaccessible. Si, dans les années 90, les hommes politiques ont pu privatiser la CGER et le Crédit Communal, aujourd'hui, ils peuvent trouver le courage politique de pratiquer l'opération inverse.

Dans la pratique, la Nouvelle-Zélande prouve que c'est possible. Là-bas, les autorités ont refondé récemment une banque publique : la Kiwibank, la banque Kiwi. Et il s'avère qu'elle fonctionne à merveille.

Pour votre bourse, plutôt pas à la Bourse

La Kiwibank s'est tenue à l'écart des marchés internationaux des capitaux et n'a donc pas contracté d'hypothèques douteuses, qui ont contaminé tant de banques privées dans le monde. La Kiwibank a ainsi pu conserver l'épargne et les pensions à l'abri.

Des prêts bon marché

Dans une banque publique, on peut obtenir plus facilement un prêt pour sa maison. C'était dans le passé la marque de fabrique de la CGER. La grande majorité des maisons étaient achetées via la banque publique.

Des employés moins sous pression

Une banque publique est bonne pour l'emploi et la gestion du personnel. Les banques privées traquent le profit maximal, suppriment des emplois et rognent sur les salaires. Une banque publique peut opter pour une gestion humaine du personnel. Cela met un terme à la pression sur les employés de banque, aux heures supplémentaires non rémunérées, au stress du chiffre d'affaires à atteindre.

Des services bancaires moins chers

Une banque publique est également meilleur marché. À la Kiwibank, les tarifs sont réduits de moitié, par rapport aux autres banques. Alors que dans les banques privées, le moindre service à la clientèle est payant.

Des clients qui ne sont pas des numéros

La banque Kiwi a construit son image autour de la devise : « nous ne traitons pas les clients comme des numéros ». Cela veut dire un bon service à la mesure des gens et un réseau d'agences très étendu. L'institution allie accessibilité et information claire, tout en développant toutes les technologies bancaires au service de la clientèle.

Des investissements pour l'ensemble de la communauté

Une banque publique offre aussi la garantie de réinvestir ses profits au service de la communauté : dans le logement social, l'économie d'énergie, les secteurs sociaux, l'économie durable. Impossible d'avoir des situations comme chez Dexia, dont la filiale israélienne investit dans la construction des colonies dans les territoires occupés. Investir dans le commerce des armes ou dans des projets nuisibles à l'environnement l'écologie serait également interdit.

Le remboursement de la dette de l'Etat facilité

Une nouvelle banque publique pourrait à nouveau être le créancier privilégié de l'État et des communes. Aujourd'hui, les banques privées pratiquent un taux d'intérêt élevé sur la dette du gouvernement. Il serait naturellement plus facile de renégocier cette dette avec une banque publique. Ce serait trop absurde de continuer à payer des intérêts élevés sur la dette. En 2009, le gouvernement va lancer 30 milliards d'euros d'obligations d'État. Une différence d'intérêt de un pour cent résulterait en une différence de 300 millions d'euros par an. Les banques aussi vont prendre un bon paquet de ces obligations d'État et elles gagneront gros sur leurs intérêts, alors que l'argent de cet emprunt d'État sert en fait à sauver ces mêmes banques.

Taxer les bénéfices des banques privées au taux nominal de l'impôt des sociétés

Un impôt bancaire de 33,99 % sur les bénéfices des banques. Dans le passé, les banques ont engrangé des bénéfices gigantesques et les banquiers ont eux-mêmes touché des bonus colossaux, même en 2009. Ils sont pourtant co-responsables de la crise. Nous savons que le soutien aux banques a coûté entre 6 et 7 % du PIB. Au second trimestre de 2009, Dexia, KBC et Fortis ont réalisé un bénéfice de plus de 1 milliard d'euros. Elles ne paient que 10,4 % d'impôt sur ces bénéfices et profitent par-dessus le marché de toutes sortes de déductions. Par contre, l'homme de la rue, lui, remet en moyenne 40 % de son revenu.

Ajoutez à cela le fait que les banques font du bénéfice sur la dette publique, via la perception de commissions sur la vente d'obligations linéaires (OLO). Cela se fait comme suit. Pour financer les dettes, l'État vend – via les banques – des OLO à des investisseurs institutionnels (fonds de pension, fonds d'assurances...) en paquet de 10 millions et plus. Ces fonds répartissent les OLO en produits financiers (sicav 1...) et, ainsi, la dette belge « se dilue » dans d'autres produits financiers en Bourse. Les banques fonctionnent ici comme intermédiaires et reçoivent pour cela une certaine commission.

Si les banques payaient l'impôt réel sur les sociétés de 33,99 %, sans la moindre déduction fiscale, cela pourrait rapporter 1 milliard d'euros.

Propositions du PTB+

- La création d'une banque publique à partir de la Banque de la Poste, Dexia et d'autres banques
- La taxation des bénéfices des banques au taux nominal de 33,99 % rapporterait un milliard qui pourrait être affecté à combler le déficit de l'Etat.

12. Les plus forts doivent porter les charges les plus lourdes. Pour un système fiscal juste

Jean, un travailleur à la chaîne, gagne 1 500 euros par mois. Il touche également chaque année 100 euros d'intérêts sur son livret d'épargne. Son patron, Charles-Henri, s'octroie un traitement annuel de 1 million d'euros. Mais il détient également des actions de l'entreprise, lesquelles valent 100 millions d'euros. Enfin, valaient... Parce que leur valeur a augmenté de 22,79 % en un an. Cela lui a donc fait gagner 22,79 millions d'euros. En outre, ses actions lui ont encore rapporté un dividende de 3,92 millions d'euros.

Théoriquement, les impôts sont progressifs : plus haut est le revenu, plus haut est le tarif d'imposition. C'est également vrai pour les salaires. L'impôt des personnes sur le revenu est le seul où, proportionnellement, le travailleur Jean paie moins que son patron Charles-Henri.

Il convient toutefois d'ajouter que, ces dernières années, le gouvernement a un tantinet détricoté le caractère progressif de l'impôt. Il a en effet supprimé les échelons d'imposition de 52,5 et 55 % sur les revenus les plus élevés. Le ministre Reynders voudrait même que disparaisse celui de 50 %.

Mais ce caractère progressif ne vaut pas pour les autres revenus. Il y a même d'énormes richesses sur lesquelles Charles-Henri ne doit pas payer le moindre impôt. Il paie 0,0 % sur sa fortune de 100 millions d'euros. (10 % de la population possède la moitié de toute la richesse de notre pays.) Charles-Henri paie également 0,0 % sur les plus-values de revente de ses actions en bourse.

Pour les autres taxes, Charles-Henri paie exactement la même chose que son salarié : TVA, taxe environnement, taxes sur les sacs-poubelle, accises sur le tabac, l'alcool et l'essence. Cela signifie que les sacs-poubelle représentent 0,3 % du revenu de Jean et seulement 0,0003 % de celui de Charles-Henri. Celui-ci peut également déduire la taxe routière de ses impôts. En outre, si Jean habite une commune plus pauvre, il paie des taxes communales à un taux plus élevé. Cela vaut également pour le précompte immobilier de sa maison.

C'est pourquoi environ 50 % du revenu du travailleur Jean est absorbé par les impôts, alors que Charles-Henri ne déduit à peine que 5 % du sien. C'est injuste. Les impôts sont nécessaires pour financer l'enseignement, les routes, les équipements sociaux, etc. Mais ce seraient les épaules les plus fortes qui devraient porter les charges les plus lourdes. Dans ce cas, les impôts pourraient contribuer à mieux répartir la richesse.

Propositions du PTB+

- Garantir une meilleure progressivité de l'impôt par l'application de taux d'imposition allant de 10 à 55 % (aujourd'hui : de 25 à 50 %).
- Introduire un impôt annuel sur les grosses fortunes : 1 % à partir d'un million d'euros, 2 % sur la partie dépassant deux millions d'euros, 3% sur la partie dépassant trois millions. Avec déduction de la première maison d'habitation, plafonnée à 500 000 euros.
- Supprimer les taxes communales (à l'exception de l'impôt communal) qui s'appliquent à la population.

13. Les intérêts notionnels ? À supprimer intégralement.

Depuis une première tempête fin 2007, les intérêts notionnels – grosse réduction fiscale accordée aux sociétés votée par une majorité libérale et socialiste en 2007– provoquent des remous politiques à intervalle régulier. Pas étonnant. Dans l'ouvrage de Marco Van Hees (tête de liste au Sénat pour le PTB+) *Le Frankenstein fiscal du Dr Reynders* (Aden, 2008), il a été montré que la créature du ministre des Finances causait un carnage croissant dans les finances publiques, sans créer ni emploi ni investissement.

Plusieurs rapports institutionnels ont confirmé ce constat, mais ce sont surtout les faits qui ont marqué l'opinion. Cas emblématique : AB Inbev. Le n° 1 mondial de la bière, contrôlé par les plus riches familles de Belgique, a annoncé début 2010 un plan visant à supprimer 10 % de ses effectifs en Europe occidentale. Or, le groupe bénéficie d'immenses déductions d'intérêts notionnels : 205 millions d'euros en 2008 ! Ce qui le met en 12e place des plus gros bénéficiaires de ce cadeau fiscal. Résultat de cette déduction: une économie d'impôts de 70 millions.

Nous rejetons la logique libérale selon laquelle les cadeaux aux sociétés créent l'emploi. Car personne n'a jamais fait le début d'une démonstration d'un effet positif des intérêts notionnels sur l'emploi. Pire : les 25 multinationales qui engloutissent à elles seules un tiers (!) de l'ensemble de la manne notionnelle – essentiellement dans la finance, la chimie-pharmacie, l'énergie, l'alimentation et la sidérurgie – liquident les emplois par centaines.

Un cas est particulièrement éclairant : le n° 5 des plus grosses déductions notionnelles 2008, Fortum Project Finance. Cette filiale financière du groupe énergétique finlandais actif dans les pays nordiques et en Russie a été créée en 2006, spécialement pour profiter des intérêts notionnels. En 2008, la société en a déduit pour 312 millions d'euros alors qu'elle compte... 0,8 équivalent temps plein.

Rappelons que les intérêts notionnels n'ont été créés ni pour les fonds propres, ni pour les investissements, ni pour l'emploi, mais comme substitut aux centres de coordination, régime fiscal aberrant réservé aux multinationales et condamné par l'Union européenne.

Or, si les banques ne pouvaient profiter des centres de coordination, elles profitent à fond des intérêts notionnels. Fortis, Dexia et KBC ont déduit en tout 810 millions d'euros en 2008 ! En plus des – autres – aides de l'État.

Proposition du PTB+

- La suppression complète du monstre fiscal que sont les intérêts notionnels pourrait rapporter au moins deux milliards d'euros au budget fédéral afin de réduire son déficit

14. Lutter réellement contre la fraude fiscale et la spéculation : lever le secret bancaire, interdire les paradis fiscaux et les fonds spéculatifs

Récemment, la banque KB-Lux était poursuivie pour une gigantesque fraude de 400 millions d'euros, mais les preuves ont été jugées irrecevables.

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a eu le « courage » de présenter les enquêteurs comme de dangereux criminels, en laissant sortir par la grande porte des banquiers fraudeurs et quelques-uns de leurs riches clients. Le fond de l'affaire n'a même pas été abordé, au motif que les preuves ont été réunies de manière déloyale.

La levée du secret bancaire indispensable

Qu'ont donc fait de si grave les enquêteurs pour que le volet pénal tombe, du moins en première instance (le parquet est allé en appel) ? Ils auraient commis des irrégularités de procédure pour pouvoir joindre au dossier des preuves volées. En effet, si cette affaire est venue au jour dans les années 1990, c'est parce que des employés de la Kredietbank, en conflit avec la direction, ont subtilisé les listings des clients bénéficiant de produits frauduleux conçus par la banque.

Est-ce un crime pour un employé de banque de voler les preuves d'une fraude ? Il nous semble que ce devrait, au contraire, être une obligation légale. Le fond du problème est l'existence d'un secret bancaire permet de protéger le coupable de fraude de la plupart de ces méfaits.

Or, la fraude fiscale atteint des sommets incroyables. On estime que, chaque année, dans notre pays, la fraude atteint presque 30 milliards d'euros. En guise de comparaison : le professeur Frank a estimé qu'en 1970, on avait fraudé pour 2,5 milliards d'euros (100 milliards de francs belges). En 1998, toujours selon le professeur Frank, on était passé à 15 milliards d'euros, ce qui revenait à presque un cinquième des rentrées fiscales. Les 10 % les plus riches commettent 57 % de cette fraude. Il est plus que temps de s'en prendre au phénomène, et pas que verbalement.

Mettre fin aux paradis fiscaux, y compris en Belgique

On sait qu'un moyen idéal d'éluider l'impôt pour les millionnaires est de planquer son argent dans un paradis fiscal d'une île des Caraïbes. Un vrai sport national chez nos super-riches puisque l'hebdomadaire Solidaire révélait récemment que le top-30 des fortunes belges possède 785 filiales dans des paradis fiscaux à l'étranger, souvent spécialisés dans un type de capitaux à éluder au fisc.

Or notre pays est fort complaisant à l'égard de ces paradis fiscaux. Le 1er février 2007, le Parlement a adopté une résolution avançant des mesures concrètes pour lutter contre les territoires off-shore. Mais cette résolution n'a jamais été suivie d'effet.

Au contraire, le cabinet du ministre des Finances va jusqu'à manœuvrer pour contourner les rares dispositions légales limitant le recours aux paradis fiscaux.

Ainsi, le code des impôts exonère les dividendes qu'une société belge reçoit de ses filiales, sauf si la filiale est située dans un paradis fiscal. Mais le cabinet Reynders a prévu un modèle de convention fiscale internationale qui déroge explicitement à cette règle. Ce qui veut dire que si la Belgique conclut une telle convention avec un paradis fiscal, les sociétés belges pourront immuniser les dividendes reçu de filiales qui, installées dans ce paradis, n'ont elles-mêmes pas été taxées.

Si elle est si complaisante, c'est parce que la Belgique, elle, occupe une honorable 9e place mondiale au classement mondial des paradis fiscaux, selon une étude de l'ONG Tax Justice Network. Elle vient de créer un « indice d'opacité financière », sorte d'instrument de mesure applicable aux paradis fiscaux. La Belgique y obtient un score de 73 %.

En 2005, une étude de la même ONG avait déjà placé la Belgique dans une liste mondiale de 72 paradis fiscaux. Qu'est-ce qui lui vaut cet honneur ? L'absence d'impôt sur la fortune, l'immunisation des plus-values boursières, le secret bancaire, les centres de coordination (ou leur substitut, les intérêts notionnels) et une série d'autres choses.

La régularisation (ou amnistie) fiscale, par exemple. Récemment, un directeur du fisc a révélé

qu'elle permet le blanchiment de l'argent du crime. Une des « vertus » d'un paradis fiscal...

Interdire les fonds spéculatifs

« Halte au capitalisme de casino. Régulation et transparence ! » Voilà ce qu'on a pu entendre après la crise financière de septembre 2008, de la bouche de nombreux hommes politiques dans le monde entier, y compris de membres des gouvernements et parlements belges. Près de deux ans plus tard, les marchés financiers spéculent sur les finances des Etats européens. Et ça ne semble pas amener la Belgique à exiger de l'Union européenne des mesures sérieuses.

La Commission européenne veut tout au plus « contrôler » les hedge funds, les fonds spéculatifs de millionnaires et de banques qui sont les principaux acteurs des mouvements spéculatifs sur les marchés financiers. L'Union européenne ne veut pas qu'on revienne sur les possibilités de spéculation. La Commission veut seulement que les fonds de spéculation se fassent enregistrer auprès des autorités financières afin d'obtenir une plus grande transparence sur ce qu'ils font.

Même cette timide mesure n'a pas été acceptée. Car même si on contrôlait ces hedge funds, cela ne signifierait pas la fin de la spéculation. Au contraire, en ce moment, ces fonds de spéculation jouent le rôle de grand chef de l'ordre financier. Et ils forcent ainsi les des États comme la Grèce à prendre des mesures draconiennes afin de réduire leurs déficits budgétaires : Diminution de l'emploi, baisse des salaires dans le secteur public, baisse des montants des pensions et relèvement de l'âge de la pension. Ce scénario menace tous les pays de la zone euro. Et c'est précisément ce que veut aussi ceux qui dominent l'Union européenne.

Il faut mettre un terme au comportement criminel des fonds de spéculation. Au lieu de les « enregistrer », on ferait mieux de les interdire. « Transparence » signifie uniquement qu'ils doivent mener leur spéculation au vu de tous. Seule une interdiction des hedge funds constitue une réponse efficace à la prise en otage des marchés financiers.

Propositions du PTB+ :

- Contre la fraude fiscale
 - Mettre un terme aux paradis fiscaux
 - Lever le secret bancaire
 - Instaurer un cadastre des fortunes
 - Doter le ministère des Finances d'effectifs plus importants et plus efficaces.
 - Une lutte plus efficace pourrait permettre de récupérer au moins un dixième de cette fraude, soit trois milliards d'euros.
- Contre la spéculation, l'interdiction des fons spéculatifs.

15. Maintien de l'index. Un salaire minimal de 1 500 euros

Tout le monde l'a déjà entendu mille fois : depuis l'introduction de l'euro, la vie est devenue plus chère. En fait, ce ne devrait pas être le cas. Car ne sommes-nous pas le seul pays à bénéficier de cet acquis social qui voit les salaires adaptés d'office à l'index ?

Chez nos voisins, cette adaptation automatique n'existe pas. Chaque fois, les syndicats doivent se remettre à négocier et à mener des actions afin d'adapter les salaires au coût de la vie. En Allemagne, par exemple, les syndicats n'y sont pas entièrement parvenus ces trois dernières années, ce qui fait que le pouvoir d'achat a baissé de 1,5 %.

Et chez nous ? Ici, théoriquement, cette situation ne pourrait pas se présenter. En Belgique, les prix de 507 produits (pain, viande, réfrigérateurs, billets de cinéma, etc.) sont vérifiés chaque mois. Dès le moment où la somme de ces prix a augmenté de 2 %, par exemple, les salaires et indemnités doivent augmenter automatiquement de 2 % eux aussi. Pourtant, tout le monde estime que le pouvoir d'achat régresse. Comment est-ce possible ?

Les patrons ne seraient que trop heureux de la suppression de l'index. Sans index, ils pourraient bien plus facilement maintenir les salaires très bas.

En 1994, sous la pression des patrons, le gouvernement a traficoté l'index. Celui-ci a été remplacé par ce qu'on appelle depuis l'« index santé ». Les hausses de prix du diesel, de l'essence, du tabac et de l'alcool ne sont plus prises en compte. (Le mazout de chauffage y figure toutefois encore.) Mais le prix des carburants et combustibles a quasiment doublé ces dix dernières années ! L'essence super coûtait en 2000 0,75 euro le litre, mais le prix aujourd'hui avoisine 1,50 euro le litre. Avec cette opération sur l'index, nos salaires sont maintenant de 4 % en retard sur le coût de la vie. Autrement dit : celui qui, aujourd'hui, gagne 1 500 euros par mois, devrait en fait toucher 60 euros de plus.

Les tentatives de suppression de l'index sont antisociales. Et nous voulons également le retour de l'index véritable. Les prix des carburants doivent être repris de nouveau dedans. Car de l'autre côté, y compris en temps de crise, les chefs d'entreprise se voient verser des traitements faramineux ! Un directeur se fait en moyenne 1 million d'euros par an, soit 35 fois plus qu'un travailleur. Nous sommes également partisans de l'augmentation du salaire minimal légal à 1 500 euros. Une telle mesure aura, elle aussi, une influence positive sur tous les salaires.

Des pressions de toutes sortes font tout pour maintenir les salaires aussi bas que possible. Il y a la norme salariale de l'accord interprofessionnel et le quasi blocage salarial du dernier accord interprofessionnel. Il y a la généralisation du travail intérimaire et des contrats temporaires : cela permet au patron d'économiser sur les charges salariales. Si tout le monde doit continuer à travailler plus longtemps, il y aura moins d'emplois pour les jeunes. Et, avec le nombre élevé de chômeurs, les patrons entendent en profiter pour tenter de maintenir les salaires à bas niveau. Avec l'augmentation du salaire minimal, nous pouvons travailler dans la direction contraire et obliger les patrons à payer des salaires plus élevés ?

Propositions du PTB+

- Protéger l'index contre de nouvelles attaques. Une véritable augmentation des salaires brut.
- Reprendre en compte l'essence et le mazout dans l'index.
- Hausse du salaire minimal actuel, de 1 387 à 1 500 euros (à 21 ans).

16. Chassez le chômage, pas les chômeurs

Alors que la crise jette des milliers de gens à la rue, l'ONEM (l'Office National de l'Emploi), le Forem en Wallonie, Actiris à Bruxelles et le VDAB en Flandre (les agences régionales de placement des chômeurs) renforcent leur politique dite d'activation des chômeurs.

Celle-ci ressemble de plus en plus à une chasse aux chômeurs. En 2007, il y a eu plus de sanctions que les trois années précédentes réunies. Et en 2008 on a sanctionné encore davantage qu'en 2007.

Les exclus n'ont en général pas de diplôme du supérieur. 51 % des exclusions en Wallonie concernent des familles monoparentales.

Activation de la misère

La politique d'activation est une machine à fabriquer la misère. Elle transforme le droit au chômage en assistance sociale. Quatre chômeurs exclus sur dix s'adressent au CPAS, dont le budget dépend des communes. La fédération des CPAS de Wallonie estime le coût du transfert de l'Onem aux CPAS à 18 millions d'euros, soit 40 % de plus en un an.

Six chômeurs exclus sur dix, qui ne font pas appel au CPAS, vivent aux dépens de leur famille, travaillent au noir, ou sont totalement largués.

Un accompagnement mal adapté

Le volet sanction du plan d'activation tourne à plein régime, mais le volet accompagnement est totalement insuffisant.

Il n'est pas adapté aux personnes qui ont le plus de difficultés par rapport au marché de l'emploi.

Il ne tient pas compte non plus de la charge de famille pesant sur certaines femmes et les difficultés qui en découlent. La politique d'activation encourage ainsi ces femmes à se retirer de la sphère professionnelle, par l'abandon de leur droit au chômage devant le risque d'exclusion. Elle les oriente vers des statuts précaires (intérim, titres-services...).

L'offre de formation pour les sans emplois ne suit pas. Par exemple, la demande de formation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) qui préparent à la pratique concrète d'un métier a explosé mais l'offre n'a pas suivi.

Ici aussi la privatisation, à travers l'introduction des sociétés d'intérim dans le circuit de l'insertion professionnelle a eu des effets négatifs. Ces sociétés d'intérim se préoccupent avant tout des plus qualifiés pour les placer sur le marché du travail parce qu'elles veulent réaliser des bénéfices. Les moins qualifiés sont ainsi laissés de côté.

Le morcellement des compétences entre les différents niveaux de pouvoir entrave la formation : ainsi le ministre fédéral de l'Emploi peut dire « formez-vous » sans que le ministre régional n'ait les moyens de développer l'offre de formation.

Propositions d'action du PTB+

- Le retrait du plan d'activation et son remplacement par un réel dispositif d'accompagnement respectueux des personnes, de leurs aspirations et de leurs contraintes (garde d'enfants, mobilité...)
- Il n'y a pas assez d'offres d'emploi. C'est d'abord à cela qu'il faut s'attaquer au lieu de tout mettre sur le dos des demandeurs d'emploi...
 - Toute formation doit se faire aux frais de l'Etat et des entreprises demandeuses de main d'oeuvre.
 - L'insertion professionnelle doit rester une compétence du secteur public.
 - La politique de l'emploi et le budget des allocations de chômage doivent rester une compétence fédérale.

17. Contre la pauvreté : un revenu minimal garanti de 1 024 euros par mois

Un Belge sur sept connaît un « risque accru » de pauvreté. Ce qui signifie qu'un million et demi de personnes environ disposent d'un revenu inférieur à 860 euros par mois pour un isolé et de 1.805 euros.

Parmi eux, il y a de plus en plus de travailleurs. 180.000 personnes ont dû reporter des soins médicaux pour raison financière. Plus de 600.000 personnes vivent dans un logement insuffisamment chauffé.

1.800.000 personnes déclarent avoir des difficultés à joindre les deux bouts en fin de mois.

De plus en plus de gens dans notre pays font appel au CPAS (Centre Public d'Action Sociale) comme des chômeurs, victimes de la politique d'activation du gouvernement fédéral, des intérimaires, des familles

Selon le « Réseau Belge de la Lutte contre la Pauvreté », la plupart des allocations accordées en Belgique se trouvent en dessous du seuil de pauvreté établi par l'Europe.

Cette situation est intolérable dans un des pays où les 10 % les plus riches disposent de plus de la moitié de la richesse nationale, qui ont un patrimoine moyen de 1,9 million d'euros.

Propositions du PTB+

- Le revenu minimum doit être de 1 024 euros pour un isolé qu'il s'agisse du revenu d'intégration, des allocations de chômage, de maladie ou d'invalidité ou de la pension.
- Le revenu d'intégration doit être payé par le gouvernement fédéral. Il n'est pas normal que les communes doivent payer la moitié de ce montant. Ce système pénalise les communes les plus pauvres.
- Pour le maintien des programmes de mise au travail sociaux (art 60) pour l'insertion des personnes
- Des critères objectifs dans l'attribution de logements sociaux, de chambres dans les maisons de retraite, dans les logements pour personnes âgées.

18. Davantage d'argent pour un enseignement public, de qualité et accessible

Bien des ministres parlent sans arrêt de l'urgente nécessité de suivre plus de formations, d'apprendre tout au long de la vie, d'acquérir plus de connaissances pour trouver un emploi et rendre l'économie encore plus performante.

Si la formation est si importante, quelle est donc la logique du gouvernement ? En 1980, les autorités consacraient encore 7 % du PIB (produit intérieur brut) à l'enseignement. Aujourd'hui, cette part est descendue à moins de 6 %. Depuis plus de 20 ans, chaque année, ce sont des milliards en moins qui ne sont pas consacrés à l'enseignement.

Pourtant, il y a davantage d'étudiants aujourd'hui dans l'enseignement supérieur et bien plus de personnes suivant des cours dans l'enseignement pour adultes. Dans les grandes villes, les études démographiques récentes montrent qu'il va falloir accueillir des milliers de jeunes en plus et construire des nouvelles écoles par dizaines.

Uniquement pour revenir au niveau des 7 %, les budgets de l'enseignement en Belgique (francophone et néerlandophone confondus) devraient augmenter structurellement – à partir d'un refinancement fédéral – de plus de 3 milliards d'euros.

Un manque de moyens qui fait des dégâts...

En attendant, les restrictions ont eu des effets néfastes sur l'enseignement. Pour les parents et les étudiants, la facture scolaire a doublé ces quinze dernières années. La pression du travail sur les enseignants s'est accrue. Il y a bien trop d'élèves dans les classes. Nombreux sont ceux qui redoublent une année ou plus et qui ne termineront pas le secondaire. C'est le cas, par exemple, de 26 % des jeunes bruxellois. Certains sont dans l'enseignement primaire ou secondaire spécial en raison de difficultés auxquelles on pourrait remédier par un accompagnement individuel. Aujourd'hui, la moitié des enfants d'ouvriers accusent déjà un retard scolaire à la fin de l'école primaire.

Les restrictions ont eu des effets néfastes sur l'apprentissage mais aussi sur le bâtiment. Certaines écoles sont dans un état indécrottable: chauffage qui ne fonctionne plus correctement, champignons sur les murs,... Elles sont inadaptées à un enseignement convenable et moderne. Pour répondre à ce problème, les gouvernements des Communautés ont fait appel à la collaboration entre le public et le privé (les PPP – les partenariats Public-Privé). A travers ces partenariats, les banques, les sociétés immobilières et les spéculateurs s'enrichissent sur le dos du budget de l'enseignement. Et une fois de plus, c'est le contribuable qui sera la victime de cette privatisation déguisée.

Pour remédier aux problèmes de qualité des bâtiments et pour empêcher toute privatisation, il faut également un refinancement des régions des bâtiments scolaires.

Pour le modèle finlandais dans le secondaire : de meilleure qualité et plus égalitaire

Il y a pourtant moyen de faire autrement. En Finlande, le niveau moyen des élèves est le plus haut d'Europe (selon l'enquête internationale PISA). L'inégalité entre écoles y est sept fois moins grande que chez nous. Pourquoi ? Depuis les années 1970, tous les enfants de tous les milieux et de toutes les régions ont le même droit aux études. On pratique un accompagnement en petits groupes au sein même de l'école pour chaque enfant qui connaît des problèmes dans une matière.

Jusqu'à 16 ans, les enfants suivent un tronc commun sans division en filières (général, technique ou professionnel comme chez nous) et sans redoublement. Cela réduit la sélection sociale, forme des jeunes aux capacités polyvalentes et permet aux élèves de 16 ans de choisir en connaissance de cause de poursuivre des études, un enseignement complémentaire ou un enseignement de qualification technique.

De plus, les écoles privées ont été supprimées. Et la scolarité est entièrement gratuite : manuels, repas chauds, ramassage scolaire, même les excursions. Pourquoi ce qui est possible en Finlande ne le serait-il pas en Belgique ?

Aussi, le PTB+ est favorable à l'application en Belgique d'un système similaire à celui développé en Finlande.

Un enseignement supérieur moins cher

Les études supérieures coûtent cher, et de plus en plus. Une récente enquête de la Fédération des étudiants francophones (FEF) a chiffré le coût total d'une année d'étude pour un étudiant non koteur de 6 000 à 7 000 euros. Et de 10 000 à 12 000 euros l'année pour un koteur. Impossible à payer pour de nombreuses familles. Parmi les postes qui posent le plus de problèmes on retrouve: le logement (3 150 euros par an en moyenne), l'alimentation (1 316 euros), le minerval (647 euros en moyenne) ou les supports de cours (250 euros en moyenne).

Pourtant, la Belgique a signé en 1983 le pacte de l'ONU connu sous le nom de Pacte de New York qui prévoit dans son article 13 que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité (...) notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Or, force est de constater que peu d'efforts ont été menés dans ce sens. Au contraire la situation a tendance à se dégrader. Le gouvernement flamand a par exemple augmenté – au cours de la précédente législature – les droits d'inscription pour de nombreuses catégories d'étudiants et de diplômés. A cause du manque d'offre de logement, les loyers des kots n'ont cessé de grimper. C'est pourquoi nous demandons, à l'instar des organisations représentatives étudiantes comme la FEF (francophone) et la VVS (néerlandophone), que les engagements du Pacte de New York soient inscrits dans la Constitution belge.

Mais plus encore, les gouvernements doivent développer une véritable politique de réduction du coût des études, que ce soit pour l'enseignement supérieur ou l'enseignement pour adultes. Par exemple en matière de logement (le poste le plus lourd), la Belgique est un des seuls pays européens à ne pas avoir de politique d'aide aux étudiants. Le parc locatif est trop faible et il n'existe

aucune réglementation spécifique aux baux étudiants

D'autres mesures devraient être encore prises en matière de bourses, de réduction du coût des supports de cours, de gratuité des transports pour les étudiants,...

Un enseignement supérieur public et accessible

Des filières et des cours sont supprimés dans certaines universités. On fusionne des établissements. On rationalise. Ceci éloigne l'offre d'enseignement de nombreux jeunes et le rend donc moins accessible (car il faut alors d'office se payer un kot).

On favorise également certaines filières qui peuvent attirer des fonds privés.

On limite l'accès ou on parle de limiter l'accès à plusieurs filières en introduisant des examens d'entrée. Ceci constitue des barrières supplémentaires à l'accès des enfants de travailleurs aux études supérieures.

Pourquoi ces changements? Pour que nos universités soient plus compétitives avec toujours moins de moyens publics. C'est une conséquence du processus de Bologne dans lequel la Belgique s'est engagée.

Le PTB+ s'oppose à cette logique qui éloigne l'enseignement supérieur d'une grande partie de la jeunesse et qui met progressivement notre enseignement supérieur entre les mains du privé.

Propositions du PTB+

Concernant le financement de l'enseignement:

- De solides investissements dans l'enseignement. Pour un budget de l'enseignement représentant au minimum 7 % du produit intérieur brut.
- En guise de premier pas, le gouvernement à venir doit adapter la loi de financement des Communautés et accroître de 5 milliards d'euros les dotations de l'enseignement (néerlandophone et francophone).
- Le financement des universités et des hautes écoles doit être attribué en fonction des besoins et non selon des «enveloppes» arbitraires. Ce financement doit être public.

- Pour l'application d'un modèle finlandais d'enseignement obligatoire:

- Gratuité. Cela veut dire que l'école doit prendre en charge les frais suivants : livres et manuels scolaires, cahiers, photocopies et activités obligatoires, aides aux devoirs, garderie,...

Tous les enfants doivent trouver à l'école l'encadrement et l'aide individualisée que certains trouvent aujourd'hui à la maison. Concrètement, cela signifie une diminution des effectifs des classes (15 élèves maximum en primaire et 20 en secondaire) et de la charge horaire des enseignants, surtout dans le fondamental. Cela signifie également du personnel qualifié pour assurer gratuitement à l'école un soutien à l'étude et aux devoirs. Au total, cela signifie qu'il faut créer pas moins de 25 000 emplois (enseignants ou éducateurs) au cours des dix prochaines années.

- Pour une profonde réforme de l'enseignement avec un enseignement commun de dix ans (de 6 à 16 ans), combinant une formation générale et une formation polytechnique (pratique).

• Tous les élèves ont droit à une école de qualité, proche ou aisément accessible en empruntant les transports publics ou le bus de ramassage scolaire.

- Fusion des réseaux en un seul service public. Programme et objectifs nationaux.

- Pas d'examens d'entrée dans le supérieur et pas d'examens centraux de « sortie » dans le secondaire.

- Inscription des objectifs du Pacte de New York dans la Constitution belge et une véritable politique de réduction du coût des études à tous les niveaux de pouvoir:

- Pour un nouveau système de bourses: bourse identique au Nord et au Sud du pays en harmonisant vers le haut, les bourses doivent être accordées automatiquement en début d'année à ceux qui y ont droit. Pas de procédure complexe et de longues attentes avant de voir le premier euro, suppression du minerval pour les étudiants

- boursiers, hausse des montants des bourses et élargissement des critères y donnant droit,...
- A terme, la généralisation d'une allocation d'étude mensuelle pour tous les étudiants comme cela se fait dans plusieurs pays scandinaves.
- Une politique de suppression progressive de tous les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur.
- L'État fédéral et les régions doivent investir, avec des fonds publics, dans la construction et la gestion de logements étudiants de qualité et à prix modéré.

19. La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société

Certains ne sont pas tout à fait rassurés quand ils lisent sur une bouteille de boisson gazeuse : « Produit testé scientifiquement ». Ils ont raison de se montrer méfiants. Une équipe a étudié 206 articles « scientifiques » décrivant les résultats de pareils tests. Et qu'en est-il ressorti ? Tous les articles étaient unilatéralement positifs envers l'industrie des boissons rafraîchissantes. Un hasard ? Minute ! En fait, les recherches avaient été sponsorisées par... les géants de la limonade eux-mêmes.

Le secteur des médicaments fonctionne comme ça aussi. Pour un domaine aussi délicat que la santé publique, il est irresponsable que des entreprises commerciales informent elles-mêmes l'opinion publique. On estime qu'en Belgique et aux Pays-Bas, environ 80 % de la recherche sur les médicaments est liée à l'industrie pharmaceutique. Aux États-Unis, bien des universités signent des accords de collaboration avec des entreprises pharmaceutiques en échange de millions de dollars de sponsoring. De telles pratiques ne peuvent que déboucher sur des abus. L'université met alors ses chercheurs sous pression afin de laisser tomber l'une ou l'autre recherche aux résultats négatifs ou de ne pas en publier les résultats. Certains chercheurs perdent même leur emploi.

En 1999, un grand laboratoire pharmaceutique lance un nouveau médicament, le Vioxx. Officiellement, il a passé tous les tests nécessaires pour être commercialisé. C'était le médicament « miracle » contre l'ostéoarthrite, contre les douleurs aiguës, etc. Le médicament marchait tellement bien qu'il représentait en 2003 1,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire. Il a fallu attendre le 3 novembre 2004 une étude qui montrait irrévocablement que le médicament avait été à la source de 27 785 infarctus du myocarde ou de décès par crise cardiaque entre 1999 et 2003, pour qu'enfin le laboratoire retire définitivement son médicament du marché.

Pour pouvoir valider le médicament, la firme pharmaceutique s'était appuyée sur le travail de recherche du Dr Scott S Reuben. Ce chercheur américain était un des plus prolifiques dans le domaine du traitement de la douleur postopératoire. En 2009, le New York Times révélait pourtant qu'il avait complètement fabriqué la plupart des données de ses recherches, depuis 1996, au profit de plusieurs géants pharmaceutiques. Pfizer et Merck notamment. Aujourd'hui, on a la certitude que le chercheur n'a jamais effectué les essais cliniques qu'il a décrit dans au moins 21 de ses 72 articles scientifiques publiés depuis 1996 !

Dans la très réputée revue médicale *The New England Journal of Medicine*, le professeur Marcia Angeli préconise que la recherche sur des médicaments soit retirée des mains de l'industrie. Une telle recherche scientifique doit pouvoir se faire en toute indépendance. Nous soutenons ce point de vue. C'est aux pouvoirs publics qu'il incombe d'organiser et de financer cette recherche. Les institutions scientifiques publiques chargées de la recherche et du contrôle des médicaments, des denrées alimentaires et de l'environnement doivent être à même de définir leurs programmes de recherche de façon entièrement autonome.

Depuis de nombreuses années, la Belgique est l'un des pays européens qui consacrent le moins de fonds publics à la recherche. Aujourd'hui, notre pays ne consacre que 0,5 % de sa richesse

nationale à la recherche scientifique. La Finlande, par exemple, y consacre quasiment le double (0,9 %). Nos laboratoires sont mal équipés et les moyens techniques font défaut. Le sous-financement se traduit par de mauvaises conditions de travail pour les chercheurs et des résultats médiocres, sinon mauvais. C'est de cette façon qu'on pousse les centres de recherche dans les bras avides des entreprises privées et leur logique du profit. Et, souvent aussi, le gouvernement laisse à ces entreprises les coudées franches et met en outre à leur disposition toutes sortes de fonds scientifiques.

On peut aisément deviner la suite : la recherche fondamentale souffre d'un grave sous-financement, car les entreprises privées ne peuvent en tirer de bénéfices immédiats. Et il n'y a que peu, voire pas du tout, de recherche de réponses aux besoins primordiaux de la société, car cela ne génère pas suffisamment de profit. Pour satisfaire aux desiderata des entreprises privées, on adapte donc parfois les résultats de certaines recherches. Dans d'autres cas, on s'abstient de les divulguer, à moins qu'on ne les falsifie sans vergogne. Les chercheurs et le personnel technique ne reçoivent que des contrats à durée limitée et quittent les centres de recherche en emportant leurs connaissances et leur savoir-faire.

Propositions du PTB+

Rendre publics les liens de la recherche avec l'industrie et qu'on sache quels sont les intérêts qui se cachent derrière les chercheurs et les institutions de recherche.

- Investir au moins 1 % du PIB dans une recherche indépendante et publique.

- Développer un plan de recrutement de jeunes chercheurs, avec des perspectives de carrière stable.

- Refinancement des fondations importantes en faveur de la science. Une institution comme le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS) doit disposer de plus de moyens de façon à garantir l'indépendance de la recherche.

- Plan d'investissement pour les infrastructures publiques en matière de recherche (laboratoires, bibliothèques...)

- Plan pluriannuel pour la déprivatisation complète de la recherche scientifique.

20. Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, maisons de jeunes, groupes de musique, clubs de marche, aux associations du troisième âge...

Loisirs, sport et culture doivent être populaires, et ce, au sens propre du terme, c'est-à-dire accessibles et ouverts à tous. Le sport, la culture et les loisirs contribuent à la création d'une société solidaire où chacun apprend à se connaître et peut développer son potentiel. Bien souvent le secteur commercial n'estime pas les talents des gens à leur juste valeur. C'est pourquoi nous réclamons une vie culturelle et sportive solidaire, tolérante et variée.

Un grand nombre de clubs et groupes locaux fonctionnent grâce aux bénévoles. Ces associations ne reçoivent pas suffisamment d'aide de la part des autorités qui préfèrent consacrer les fonds à des projets de prestige. Et bien souvent, ces associations ne peuvent même pas résoudre leurs problèmes financiers en organisant fêtes et soirées, car elles ne disposent pas d'un local convenable. Pour couronner le tout, les nouvelles réglementations en la matière n'ont fait qu'augmenter la pression fiscale sur leurs activités.

Les associations devraient pouvoir lutter contre la pression du secteur commercial. Afin de préserver leur diversité et leur continuité, elles ont besoin du soutien financier et matériel des autorités qui devraient renouveler l'infrastructure, soutenir la formation des bénévoles et valoriser le statut de ces derniers.

Nous voulons que plus d'efforts soient déployés au profit des initiatives sportives et culturelles avec une mission spécifique à l'égard de certains groupes cibles. Et notamment, les quartiers socialement vulnérables, les personnes handicapées, les personnes âgées, bref toutes les personnes laissées pour compte.

Chacun devrait pouvoir, à son niveau, avoir accès aux activités sportives et culturelles et même les organiser si nécessaire. C'est aux autorités de construire des plaines de jeux, des centres d'activités, des salles de fête, des centres de formation, des terrains de camping. Le secteur commercial a souvent contrecarré les activités populaires et le parcours de nombreux groupes musicaux. Les autorités ne devraient pas permettre que ce qui reste tombe aux mains du privé.

Plus tôt on commence à faire du sport, plus longtemps on reste actif. Cela vaut également pour la culture. C'est pourquoi il est bon que les enfants se familiarisent dès l'école primaire avec le sport et la culture, non seulement durant les heures de cours, mais aussi sur le temps de midi et après l'école. C'est en outre une alternative à la garderie et à l'étude, pas trop onéreuse en plus. Des initiatives de ce type sont en cours, comme à Bruxelles par exemple avec un projet de sport de quartier, pour la plus grande satisfaction des parents, des élèves et des écoles. Ce vaste concept profite également aux mouvements de jeunesse. Le bénévolat pourrait aussi devenir une option pour les deux dernières années du secondaire.

Propositions du PTB+

- Plus d'investissements pour des loisirs accessibles à tous.
- Revaloriser le statut de bénévole.
- Investir dans des salles et autres équipements pour la vie associative. Non à la privatisation de l'infrastructure existante.
- Au minimum 3 % d'espace de jeux en plein air dans chaque quartier résidentiel.
- Permettre l'accès aux cours de récréation comme terrains de jeux et terrains de sport.
- Inclure le sport et la culture dans les priorités de l'enseignement.
- Favoriser la collaboration entre les écoles et les associations sportives.
- Un pass culture gratuit pour tous les jeunes.

21. Plus de centres d'accueil de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap

En Belgique, 200.000 personnes vivent de leurs indemnités d'invalidité et 70.000 d'une indemnité d'incapacité de travail (ce chiffre ne comprenant pas les personnes âgées souffrant d'un handicap). Le niveau de ces indemnités est trop faible et ne permet pas d'assurer un niveau de vie décent. Selon le Conseil National du Travail, les allocations d'invalidité devraient être augmentées de 23 % pour corriger la situation.

Chaque personne qui est reconnue comme handicapée par l'Etat a en principe le droit au libre accès à un accueil et/ou un accompagnement adaptés. La Belgique est en mesure de fournir une prise en charge de qualité aux personnes handicapées.

Mais la plupart des établissements en Belgique affichent complet. Puisque la demande dépasse l'offre, des listes d'attente se forment et s'allongent.

Pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, les chiffres ne sont pas disponibles, en Flandre le chiffre dépasse les 6000. Avec une offre limitée, une infrastructure coûteuse et des moyens financiers insuffisants, une catastrophe sociale aujourd'hui cachée est à l'oeuvre.

Les parents des personnes avec handicap de grande dépendance sont désespérés de trouver des places pour leurs enfants qui vont devenir adultes. Souvent ce sont des parents eux-mêmes

qui doivent créer des services pour leurs enfants handicapés. La situation est comparable sur cet aspect à celle du secteur des logements sociaux. Les parents s'inscrivent sur des listes dans les différents centres qui existent en Belgique et ils patientent. Les besoins actuels sont tels qu'il faudrait immédiatement créer six centres supplémentaires pour une centaine d'handicapés. La résolution ONU 2856 (XXVI) du 20 décembre 1971 stipule que les personnes avec un handicap mental ont droit à une éducation, un travail, un accueil et un accompagnement adaptés. Mais, en Belgique, il y a encore des personnes handicapées mentales internées dans des prisons par manque de places adaptées dans les institutions des diverses régions. La psychiatrie offre uniquement un accueil de crise. Une fois la crise passée, les patients retournent à la maison. Leurs proches doivent ainsi assurer des soins que les professionnels ne peuvent offrir. Quand la famille ne peut plus assumer, c'est l'internement tout court.

Propositions du PTB+

- La création de centres d'accueil supplémentaires de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap de grande dépendance.
- Les allocations d'invalidité devraient être augmentées de 23 %.
- Une réintégration socio-professionnelle des personnes en incapacité de travail doit être garantie. Celui qui choisit la formation dans le cadre d'une réorientation professionnelle doit pouvoir compter sur un soutien financier et un encadrement suffisant, et - lorsque la formation est réussie avec succès - continuer à bénéficier de ses droits sociaux pendant une période avant l'obtention d'un emploi convenable. Il faudrait notamment augmenter l'indemnité majorée prévue durant la période de formation et renforcer les possibilités de cumul avec l'indemnité durant la période de travail autorisé.
- L'accessibilité de tous les bâtiments publics et des transports publics doit être assurée.
- Interdiction de placer des personnes avec handicap mental en prison.
- En Belgique, la politique du handicap est fort complexe et « saucissonnée » entre plusieurs niveaux de pouvoir, ce qui crée des obstacles à une augmentation budgétaire importante. Il faut rationaliser cela en refédéralisant certaines compétences.

22. Des loyers fixes et abordables

Les Belges sont les champions du monde de la brique dans le ventre. En dehors de Bruxelles, ils sont 7 sur 10 à avoir leur propre habitation, mais souvent avec un prêt qui doit encore être remboursé. Il y a trente ans, les Belges consacraient en moyenne 10 % de leur revenu au remboursement. Aujourd'hui, le double. Pour un beaucoup de jeunes familles, acheter sa maison à soi est devenu impossible.

D'après la Constitution, chaque Belge a droit à un logement décent. Mais, vu les loyers hors de prix, ce droit n'existe plus que sur papier. La spéculation, les logements inoccupés, l'accaparement de quartiers populaires entiers, ce sont des conséquences du marché « libre ». Les marchands de sommeil louent des taudis inhabitables à des prix vraiment scandaleux.

Une famille ne devrait pas consacrer plus de 10 % de son revenu au loyer. Il y a 30 ans, c'était encore le cas. Mais, aujourd'hui, trois quarts des locataires wallons et bruxellois y consacrent au moins 32 % de leur revenu. Pour ceux qui travaillent, cette part s'élève souvent à 20 % et, pour les bénéficiaires d'indemnités, environ 50 %. Et ce n'est pas le bel article de la Constitution qui résoudra ce problème.

La solution : une loi sur les loyers. Actuellement, les propriétaires de logements peuvent fixer

eux-mêmes le loyer. Ce n'est pas le cas dans certains de nos pays voisins, où les gouvernements fixent les loyers maximaux en fonction de critères objectifs, comme la qualité du logement, les équipements qu'on y trouve, sa situation, etc. Dans l'attente d'une telle loi, nous proposons que le gouvernement bloque les loyers et n'autorise que leur indexation.

Que tout le monde trouve à se loger à un prix abordable, ça devrait paraître normal. Et c'est possible ! Mais, à chaque élection, la même promesse revient comme un leitmotiv : « davantage de logements sociaux », avant d'être oubliée dès le lendemain des élections. Notre pays connaît une pénurie dramatique de logements sociaux. Aux Pays-Bas, par exemple, plus de 30 % des logements sont sociaux, contre 7 % à peine chez nous ! 50 % des Bruxellois auraient droit à ce type de logement, mais ils sont actuellement 32.000 sur une liste d'attente : Bruxelles ne compte que 38 000 logements sociaux disponibles. Dans tout le pays, chaque année, on n'en construit que 3 000, alors qu'il y a 150 000 demandes.

Dans les dix années à venir, il faudrait pouvoir disposer de 100 000 habitations sociales supplémentaires au moins. C'est une tâche dévolue aux Régions. Pour la construction de 5 000 nouvelles habitations, on peut mettre au travail 10 000 ouvriers de la construction. Cela ferait également baisser les prix sur le marché privé. N'est-ce pas cela, les gens d'abord, pas le profit ?

Propositions du PTB+

- Le gouvernement fédéral est responsable de la loi sur les loyers. Nous voulons que les prix des logements soient fixés selon des critères objectifs, en fonction de la qualité du logement, de sa situation dans la commune, des équipements dont il est pourvu, etc.
- Nous voulons des mesures sévères contre les marchands de sommeil. Dans l'attente d'un éventail raisonnable de logements sociaux, nous demandons un blocage des loyers. Seule leur indexation serait permise.

23. Train, tram, bus : des transports publics bon marché, fréquents et accessibles

Dans notre pays, le trafic routier prélève chaque jour un lourd tribut : trois morts et deux cents blessés. Il y a les bouchons, les fines particules dangereuses, les nuisances sonores et les pics d'ozone. Un gaspillage gigantesque contre lequel nous pourrions faire tant de choses positives.

On peut remplacer 300 voitures ou 60 camions (poids lourds) par un train, qui utilisera cinq fois moins d'énergie. Sur le plan du rejet de gaz à effet de serre, c'est aussi le train qui obtient les meilleurs résultats. Voyager en train produit entre 5 et 20 fois moins de CO₂ qu'en voiture ou par avion. Une étude montre que les voyageurs par avion entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam ont provoqué onze fois plus de CO₂ que les voyageurs par train.

Comme en Suède : des transports publics bon marché et d'accès aisé

Nous voulons qu'on s'emploie d'urgence à établir un réseau très dense de transports publics bon marché et confortables. La Suède prouve c'est possible : quand les billets y sont devenus de moitié moins chers, le nombre des usagers du rail a été multiplié par deux.

Depuis plusieurs années, il existe un système dans lequel l'employeur prend en charge 80 % de l'abonnement de train pour le trajet domicile-travail, les autorités se chargeant des 20 % restants. Ce système de gratuité du transport entre le domicile et le travail est une bonne chose. Mais des réductions de prix devraient aussi être réalisées pour des déplacements autres que domicile-travail et pour des déplacements des gens qui ne savent pas bénéficier de ce système.

Le nombre de voyageurs a augmenté, passant de 160 millions en 2001 à 207 millions en 2009 (trafic intérieur). C'est une augmentation de 29 % en 8 ans. Mais davantage de voyageurs requièrent également davantage de moyens. Et c'est là que le bât blesse. La ministre sortante Vervotte (CD&V), qui a la SNCB sous sa tutelle, focalise d'abord sur la rentabilité financière du Groupe SNCB. Les chiffres nets de la dotation d'Etat que la SNCB reçoit par voyageur-kilomètre ont baissé de 25 % entre 2001 et 2009 (en euros constants). Et les activités du Groupe SNCB qui ne sont temporairement pas rentables, sont privatisées (comme B-Cargo, qui s'occupait de transporter des marchandises et qui est transformé en filiale de droit privé en janvier 2010).

Davantage de trains requièrent davantage de moyens

Selon nous, ces deux idées sont contradictoires : on ne peut proposer des transports publics performants et bon marché d'une part et, d'autre part, rogner sur les moyens financiers. On ne peut pas pratiquer des coupes sombres dans le personnel du rail et assurer en même temps des services de qualité.

Ces dernières années, le Groupe SNCB a connu d'importantes réductions de personnel. En 2001, il employait encore 41 300 équivalents temps plein, contre 37 150 en 2009. Avec comme conséquence qu'il y a un entretien insuffisant du matériel roulant et des pannes de l'infrastructure ferroviaire.

Au quotidien, ce sont les voyageurs qui font les frais de cette contradiction. Ces derniers mois, on a constaté un afflux de plaintes concernant la ponctualité des trains. Et d'après une enquête de Test-Achats, un tiers des voyageurs sont confrontés au manque de places assises. Les derniers gouvernements ont investi beaucoup dans des projets prestigieux : le réseau à grande vitesse (pas un service public) et les gares où passe le TGV (Bruxelles-Midi, Anvers, Liège, ...). En même temps, 238 petites gares et 11 lignes ont été supprimées au cours des dernières décennies en Belgique. Et les investissements nécessaires dans des dispositifs de sécurité n'ont pas été faits (notamment le placement d'un système qui prend en charge l'ensemble des freinages et accélérations d'un train).

Propositions du PTB+

- La SNCB doit être un service public fonctionnant correctement et au service de la population. Elle doit disposer des moyens nécessaires pour assurer un transport public sans faille et bon marché. Le critère de bon fonctionnement de la société doit être la satisfaction des voyageurs à propos de la qualité des services qu'elle propose. Les comptes doivent être vérifiés par un organe démocratique afin d'éviter les gaspillages de fonds pour des consultants privés et des sous-traitants.
- La sécurité du trafic ferroviaire est une priorité absolue. Il faut investir prioritairement dans des systèmes qui sécurisent davantage le trafic ferroviaire (notamment des systèmes prévenant les franchissements de signaux).
- Gagner davantage de voyageurs au rail. Cela signifie :
 - Accroissement des services ferroviaires, aussi en dehors des grandes villes.
 - Accroissement de la fréquence. Aujourd'hui, sur de nombreuses lignes, il n'y a qu'un train par heure. Le week-end, bien souvent, il n'y a même qu'un train toutes les deux heures.
 - Des trains plus propres et des gares agréables. À cette fin, la SNCB doit recruter davantage de personnel non ou peu qualifié et ne plus confier ces tâches à des sous-traitants.
 - Gares et trains plus accessibles aux moins valides.
 - Amélioration de la ponctualité, entre autres par davantage d'entretiens préventifs de l'infrastructure ferroviaire et du matériel roulant.
 - Des trains sans danger. Pour éviter la violence sur les trains, il faut entre autres davantage de personnel d'accompagnement.
- Pour réaliser tout cela, il convient de recruter suffisamment de personnel statutaire.
- Le train doit être meilleur marché. Il faut étendre les mesures visant la gratuité

du transport domicile-travail. Les billets ordinaires aussi doivent être meilleur marché.

- Le transport par rail doit demeurer du domaine exclusif des compagnies ferroviaires publiques.

- Garantir le trafic diffus des marchandises comme un service public (le trafic diffus se caractérise par un assemblage de lots différents de wagons ayant des origines et des destinations diverses). Le privé ne s'intéresse pas au trafic diffus. Le privé vient picorer la part rentable du fret belge (le train complet, le plus souvent à destination internationale), laissant à la SNCB le soin de réaliser des tâches plus lourdes et plus chères (le traitement du trafic diffus). Or si la SNCB ne s'occupe plus du trafic diffus, le nombre de poids lourds sur la route augmentera considérablement.

24. Maintien des bureaux de poste locaux. Pour une poste accessible et abordable.

Cinq jours par semaine, La Poste délivre le courrier aux quatre coins du pays, même les plus reculés. Ceux qui sont moins mobiles peuvent s'adresser au facteur pour leur pension, pour un versement ou parfois même encore pour avoir une petite causette. Le bureau de poste occupe une place de premier plan dans la vie sociale de la commune. Nous voulons que ça continue. Ce service, auquel tout le monde sans distinction peut recourir, doit absolument rester en place.

La poste pour les gens, pas pour l'argent

A partir de septembre 2010, selon le cinquième contrat de gestion entre l'Etat et La Poste, celle-ci devra avoir au moins 1 300 points de vente dont un minimum de 650 bureaux de Poste. Alors que le quatrième contrat de gestion négociait prévoyait un minimum de 589 bureaux, un par commune. Résultat: 61 bureaux de Poste ne fermeront pas.

Le gouvernement et La Poste redoutaient les nombreuses réactions qu'allaient encore susciter ces fermetures. Faut-il rappeler le combat mené par de nombreux comités locaux contre la fermeture de leur bureau de Poste ces dernières années? Si plusieurs comités n'ont pas eu gain de cause, leur combat porte ses fruits aujourd'hui pour les 61 derniers bureaux. Il faut les en remercier.

650 bureaux ont néanmoins été fermés les deux dernières années. Situés principalement dans des quartiers urbains moins nantis. Il s'agit des moins rentables, prétend La Poste.

Comment ça, « moins rentables » ? Que reste-t-il donc du rôle social de la poste et de ses services en général, si les services publics se mettent eux aussi à tout voir sous l'angle de la rentabilité ? Ne serait-il pas plus sensé que les aînés et les moins nantis puissent eux aussi se rendre à un bureau de poste accessible ? Ces personnes ne sont pas reliées à l'Internet et ne connaissent pas les virements par ordinateur. La proximité d'un bureau de poste est donc très importante. Remplacer par un point-poste dans un supermarché n'est pas une alternative. On peut certes y acheter des timbres ou envoyer une lettre, mais le choix est limité et il y a un évident problème de vie privée. Nous voulons aussi que les facteurs aient le temps de remplir leur rôle social. Il est inadmissible que ceux-ci soient chargés constamment de tâches supplémentaires. L'introduction du système de distribution Georoute 1, 2 et 3 signifie que chaque pas parcouru par un facteur est minuté à la seconde près. Aujourd'hui, les facteurs n'ont plus le moindre temps pour socialiser un peu le service, pour aider les gens ou pour vendre des timbres. De plus, des facteurs auxiliaires moins bien payés seront chargés de ne faire que de la distribution pure, sans aucun contact avec la population.

Ces dernières années, plus de 10 000 emplois de postiers ont déjà disparu. Cette évolution est antisociale. Une seule cause, à cela : la privatisation des services postaux. Le gouvernement a fait entrer à La Poste un investisseur privé qui ne regarde qu'une chose : le montant des bénéfices. Qui augmente chaque année : de 221 millions euros net en 2008 à 290 millions euros net en 2009, dont 170 millions pour les dividendes. Pour l'Europe, La Poste devrait être entièrement « libéralisée » pour le 1er janvier 2011. Toute entreprise privée pourra alors se lancer de son propre chef dans des activités postales.

Distribuer du courrier dans les coins les plus perdus du royaume n'a rien de rentable pour des

entreprises privées. Le service est donc menacé. En Suède, La Poste a été libéralisée et, depuis, la distribution du courrier ne se fait plus que dans les zones à haute densité de population. Une étude récente a montré que 89 % de la population aimerait voir le retour de l'ancienne poste.

Par contre, en Norvège, grâce aux manifestations de milliers de postiers, à l'initiative du syndicat Postkom qui a réclamé le rejet de la troisième directive postale européenne, le gouvernement a décidé de faire jouer la clause de réserve contre la directive de libéralisation, ce qui en suspend l'application.

Pour cette raison, le PTB défend en Belgique aussi la non-application de la troisième directive de libéralisation du marché postal au 1er janvier 2011. Et s'oppose également à l'entrée en Bourse de La Poste cette année (2010) par l'actionnaire privé CVC Capital Partners, pour la moitié de sa part (25 %). Il est clair que ceux qui achèteront les actions de la Poste en Bourse, ne le feront que si La Poste réalise encore plus de bénéfices. La spéculation et la course au profit maximum amèneront encore plus de pertes d'emplois et une dégradation plus forte de la qualité du service au public. Les postiers ont déjà dû subir tant de restructurations en préparation de la concurrence. Il ne faut pas demander ce qu'on va leur imposer une fois confronté à la concurrence. Et cela encore de façon démultipliée en cas d'une entrée en Bourse.

De plus, que va-t-il se passer lorsque la spéculation qui règne en Bourse, fera chuter les actions de La Poste, de sorte qu'un jour nous risquons la faillite pure et simple ? Une solution serait que l'Etat rachète la part de CVC.

Un cybercafé dans chaque bureau de poste

La Poste est une entreprise de communication. Dans le passé, la poste, en tant que service public, a démocratisé la distribution du courrier et la communication par lettres, qui étaient jadis réservées aux notables. Aujourd'hui, Internet est devenu un nouveau moyen de communication, bien plus rapide. Mais tout le monde, loin de là, n'y a pas encore accès. Tout le monde ne peut s'offrir un ordinateur, un branchement ADSL et un entretien régulier en plus.

Johnny Thijs, l'administrateur délégué de La Poste, ne s'en soucie guère, au contraire des postiers. Selon ces derniers, les bureaux de poste devraient pouvoir être aménagés également en cybercafés. Tout le monde pourrait y surfer à bas prix (de l'ordre du prix d'un timbre ordinaire), accompagné ou pas par le personnel. Voilà une raison supplémentaire de maintenir les bureaux de poste encore ouverts. Le service pourrait être financé par les activités rentables de La Poste.

Propositions du PTB+

- Maintien des bureaux de poste locaux.
- La mission d'un service public doit répondre aux besoins de tous les usagers, tant dans les régions rurales que dans les zones urbaines.
- Un raccordement Internet dans chaque bureau de poste.
- Des services postaux accessibles à tous, aussi aux moins nantis, et de qualité.
- Davantage d'emplois qualifiés pour les postiers.
- Des rythmes de travail humains pour nos postiers et postières, pour leur permettre de remplir pleinement leur fonction sociale.
- Pas de libéralisation du marché postal au 1er janvier 2011.
- Au lieu de l'entrée en Bourse, retour à une Poste 100 % publique.

25. Remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour

L'égalité entre les femmes et les hommes a connu des avancées légales sans pour autant que les discriminations disparaissent. La situation des femmes sur le marché du travail en Belgique est préoccupante : taux de chômage féminin très élevé, travail à temps partiel imposé plus important, écart salarial jusqu'à 25 % de moins que les hommes pour un même travail. Les femmes ont de très petites pensions. Il y a en moyenne une différence de 30 % entre les pensions des femmes et celles des hommes puisqu'elles interrompent leur carrière pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Les infrastructures publiques d'accueil de l'enfance (crèches, garderies scolaires,...) sont peu nombreuses ou très chères. Ainsi en Wallonie, seul un enfant (de moins de trois ans) sur cinq a accès à ce service et en Flandre il manque 15 000 places. Les services de garderie avant et après l'école tant pour le maternel que le primaire sont de plus en plus coûteux.

Concilier travail et famille devient donc de plus en plus difficile pour les femmes. A cause du déséquilibre du partage des responsabilités familiales et ménagères entre les hommes et les femmes, celles-ci prestent souvent une double journée de travail. Une enquête a démontré que 80 % des tâches ménagères sont toujours assumées par les femmes. Les mentalités de la société belge s'évaluent entre autres par la position occupée par la femme. La nôtre a donc encore du chemin à parcourir. Et dans le sens opposé à celui choisi par nos autorités qui ne financent pas suffisamment les services publics de garderie d'enfants et encouragent la multiplication de statuts précaires comme les titres-services.

De nombreuses femmes sont employées dans des secteurs professionnels sous-payés, avec des statuts précaires, des contrats flexibles, des conditions de travail difficiles. Elles sont sur-représentées dans les secteurs des services, aide aux personnes, soins de santé, nettoyage, titres-services,... Beaucoup de femmes au foyer sont souvent peu scolarisées. Dans ces conditions, l'indépendance économique reste pour bien des femmes une illusion.

Il est grand temps de remettre l'égalité homme/femme à l'ordre du jour :

Emplois fixes à temps plein avec horaires réguliers,

refinancement des services de crèches, garderies d'enfants, stages pendant les vacances, des services de garde des parents âgés, ...

Le revenu d'intégration correspond au minimum garanti pour ceux qui n'ont pas d'autre revenu. Parmi les Belges qui perçoivent ce revenu d'intégration, 60 % sont des mères célibataires. De plus en plus de femmes se retrouvent seules avec leurs enfants après un divorce. En Europe occidentale, le soutien de famille est une femme dans 31 % des cas. Les femmes isolées avec ou sans enfant se retrouvent très souvent sous le seul de la pauvreté, beaucoup de femmes âgées n'ont pas droit à la pension minimum légale.

Propositions du PTB+

- Égalité salariale, économique, politique et sociale pour les femmes : À travail égal salaire égal, par un rattrapage direct et augmentation des salaires minimums
- Création d'emplois principalement par le secteur public à temps plein durables et bien payés pour les femmes dans tous les secteurs
- Améliorer l'offre de formations pour toutes les femmes et surtout pour les moins qualifiées pour un meilleur accès au marché de l'emploi.
- Individualisation des droits à la sécurité sociale pour une protection sociale égalitaire.
- Création de services collectifs publics comme les crèches et garderies pour les enfants de 0 à 12 ans ainsi que pour la garde des parents âgés, de qualité, bon marché pour permettre aux femmes de travailler ou de se former
- Augmenter le budget du SECAL ou fonds de créances alimentaires pour répondre aux demandes et besoins des familles monoparentales, supprimer le plafond des revenus pour les systèmes d'avances sur créances alimentaires, relancer des campagnes d'information permanente, créer une banque de données fédérales pour

les décisions et jugement concernant les pensions alimentaires, création d'un rôle de médiateur public pour le ministère des finances.

- Pour l'introduction dans tous les budgets publics de la dimension femmes qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes.

- Pour un plan d'action national de lutte contre les violences familiales et conjugales (physiques, psychologiques, morales et harcèlement) envers les femmes avec des volets préventif, curatif et répressif accompagné de campagnes de sensibilisation et d'éducation. Plus d'assistance pour les femmes victimes (création de structures d'aide et de refuges en suffisance), mise en place de peines sévères (prison et obligation de suivi psychologique) pour les auteurs.

- Lutte nationale contre le proxénétisme et la traite des femmes avec des peines sévères.

- Création d'un service de plainte contre les publicités sexistes.

26. Une meilleure protection des délégués syndicaux. Préserver le droit de grève.

La grève est souvent pour le travailleur l'unique moyen d'obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Les délégués syndicaux sont indispensables pour préparer et organiser une grève et défendre les intérêts des travailleurs dans l'entreprise. Mais ces dernières années, grèves et délégués syndicaux se retrouvent dans le collimateur. Le droit à la grève ne cesse d'être érodé par des procédures judiciaires en référé, astreintes, interdictions de piquets de grève. Il arrive même que des délégués syndicaux soient licenciés sur-le-champ lors d'un conflit.

La base de la FGTB et la base de la CSC exigent l'application de la loi de 1991, laquelle stipule que le tribunal peut obliger un employeur à réintégrer un délégué licencié. Et si l'employeur refuse, il devra, comme c'est le cas en France, payer de lourdes astreintes par jour de retard.

La moitié des travailleurs belges sont employés dans une PME. Pourquoi n'ont-ils pas droit à la représentation syndicale ? Cela fait cinq ans que le gouvernement belge refuse d'appliquer la directive européenne qui l'oblige à organiser une représentation syndicale dans toute entreprise d'au moins 50 travailleurs ou toute filiale d'au moins 20 travailleurs. Nous réclamons l'application de cette directive ainsi que l'organisation d'élections sociales obligatoires dans ces entreprises. Le droit à la grève est un droit fondamental garanti par la Constitution. Lorsque dans une entreprise la majorité des travailleurs refusent de s'incliner devant les conditions imposées par le patron et qu'aucun accord ne peut être trouvé, de quel moyen disposent-ils pour se faire entendre si ce n'est la grève ?

Les piquets de grève font partie intégrante du droit à la grève. Le droit d'organiser des piquets de grève est aujourd'hui sérieusement érodé par les requêtes unilatérales introduites par les patrons. Certains bureaux d'avocats comme Ernst & Young se sont spécialisés dans l'assistance judiciaire aux patrons. Les tribunaux prononcent des astreintes si lourdes qu'il devient quasi impossible de poursuivre une grève. Nous exigeons que soit maintenue l'interdiction faite aux tribunaux d'intervenir dans des conflits sociaux.

Récemment, des patrons agressifs ont ressorti une redoutable arme anti-grève du 19e siècle : le lock-out, ou exclusion des travailleurs. Lors des récentes actions de grève ou de ralentissement de la production chez InBev et Godiva contre des restructurations, les directions ont décidé de fermer leurs portes et d'exclure tous les travailleurs de l'entreprise. Pour intimider les travailleurs et briser la grève.

Dans le secteur public aussi le droit de grève est menacé. Les cheminots en grève contre l'insécurité et le sous-effectif sont traités par la droite de « preneurs d'otages ». L'accident de Buizingen montre où mènent l'insécurité et la libéralisation. Les cercles patronaux exigent des « services minimum » ou un règlement anti-grève. Les syndicats et les travailleurs se battent pour le maintien de leur droit de grève.

Propositions du PTB+

- Garantir aux délégués une protection légale meilleure et plus efficace en amendant de la loi du 19 mars 1991.
- Obliger la représentation syndicale dans toutes les entreprises d'au moins 20 travailleurs, comme l'exige l'Union européenne.
- Interdire l'intervention des tribunaux dans les conflits sociaux.
- Pas de service minimum ou de règlement anti-grève dans le secteur public
- Pas de lock-out patronaux pour briser les grèves.

27. Plus de participation à la politique nationale et européenne et pas moins de droits démocratiques

L'Europe, c'est loin. La Commission européenne prend pourtant chaque jour des décisions qui influencent radicalement notre quotidien. La directive Bolkestein a ouvert les portes à la « marchandisation » des secteurs du chemin de fer, de la poste et de la distribution d'énergie. Cette directive n'a fait l'objet d'aucun débat impliquant la population ou ses représentants. Plus encore qu'au niveau national, les entreprises et les organisations patronales marquent de leur empreinte les décisions prises par la Commission européenne et l'administration européenne. À Bruxelles, près de 15 000 personnes travaillent au service des groupes de pression, des lobbys. Les trois quarts d'entre eux travaillent pour les organisations patronales. En 1996, seules 3 % des propositions de loi provenaient des institutions européennes elles-mêmes, le reste émanait de ces groupes de pression. Un grand nombre de hauts fonctionnaires vont et viennent entre le secteur public et le secteur privé.

Renforcer la participation au niveau des institutions européennes

Nous proposons l'examen obligatoire par le Parlement européen de toute proposition de loi qui aurait reçu l'appui d'un million de signatures ainsi que l'organisation d'un référendum obligatoire lorsqu'au moins cinq millions de citoyens en font la demande. Sur le plan européen, nous avons besoin d'un véritable parlement et d'un véritable gouvernement qui devrait aussi rendre des comptes. Le Parlement doit être élu à la proportionnelle et au suffrage universel, 1 % des votes correspondant à 1 % du nombre de sièges. La Commission européenne, à savoir le gouvernement de l'Union européenne, doit être nommée par une majorité parlementaire qui aurait aussi le droit de décider sa révocation. En attendant toutes ces réformes, le parlement national devrait avoir le droit d'approuver ou désapprouver au préalable une position que le gouvernement national adoptera au sein des instances européennes. Une meilleure coordination européenne des mouvements sociaux, et des syndicats en particulier, est primordiale pour préserver la démocratie. Les actions menées par les syndicats européens et les organisations sociales contre la directive Bolkestein ont conduit à sa révision. Les actions communes des dockers européens ont permis d'enterrer la directive européenne qui voulait anéantir leur statut social.

Une plus grande participation au niveau national

Chez nous aussi, le peuple et ses représentants élus devraient disposer d'un plus grand pouvoir. En effet, ils ne promulguent que 5 % des lois. Cette tâche est de plus en plus assumée par des membres du gouvernement non élus. Et bien souvent, ils ne s'inspirent pas des attentes du peuple, mais de celles de puissants lobbyistes qui appartiennent aux milieux patronaux. C'est là un processus tout à fait antidémocratique.

Il serait plus démocratique de supprimer les cabinets ministériels et d'octroyer plus de pouvoirs

et plus de moyens aux parlementaires élus. La préparation des lois est la tâche des fonctionnaires, souvent démotivés en raison du manque de moyens.

Nous réclamons pour la population le droit d'édicter elle-même les lois, l'organisation d'un référendum obligatoire lorsqu'au moins cent mille personnes en font la demande et la possibilité d'annuler par référendum toutes les lois déjà votées.

Les élections doivent être proportionnelles. Il faut donc abolir le seuil des 5 % en dessous duquel on ne peut avoir d'élu.

Liberté d'expression et d'organisation

Depuis le 11 septembre 2001, venues des Etats-Unis, des lois dites antiterroristes ont été instaurées. Ces lois définissent de manière tellement large la notion de terrorisme que des mouvements sociaux et anticapitalistes peuvent être poursuivis pour s'être simplement exprimés et avoir entrepris des actions collectives. Or, la liberté d'expression et d'organisation (sauf pour les organisations à caractère raciste) doit être garantie.

Propositions du PTB+

- Obligation pour le Parlement européen d'examiner toute proposition de loi qui aurait reçu l'appui d'au moins un million de signatures.
- Organiser un référendum lorsqu'au moins cinq millions de citoyens européens en font la demande.
- Des élections proportionnelles pour le Parlement européen sur base du suffrage universel.
- Commission européenne élue par le Parlement européen, avec droit de révocation.
- Le droit pour chaque parlement national d'approuver ou désapprouver la position du gouvernement avant son adoption au niveau européen.
- Système électoral proportionnel.
- Abolir le seuil des 5 % comme antidémocratique.
- Possibilité d'organiser un référendum lorsque 100 000 citoyens belges en font la demande.
- Possibilité d'annuler par référendum les lois déjà votées.
- Suppression des cabinets. La préparation des lois doit revenir aux fonctionnaires. Plus de moyens pour les parlementaires.
- Liberté d'expression et d'organisation, excepté pour les organisations prônant le racisme. Suppression des lois liberticides dites lois antiterroristes.

28. Généraliser les meilleurs acquis sociaux dans tous les pays de l'Union européenne

La société de courrier express DHL a été délocalisée à Leipzig parce qu'elle y reçoit plus de subsides qu'à Zaventem. L'industrie automobile s'est établie en Slovaquie parce que les salaires y sont bien plus faibles. Le salaire d'un travailleur allemand ou d'un travailleur belge est six fois plus élevé que celui d'un travailleur hongrois. Ce qui entraîne au niveau de l'Union européenne une forte concurrence en matière de salaires, acquis sociaux et sécurité sociale. Pour les entreprises, c'est l'occasion d'éliminer les droits sociaux avec comme conséquence une détérioration de la situation des travailleurs. Le PTB+ propose de renverser cette logique au moyen de quatre leviers.

Instaurer un salaire minimum égal à 60 % du revenu national moyen

L'augmentation des minima sociaux en Europe est primordiale lorsque l'on sait que sur les 462 millions d'Européens 74 millions vivent dans la pauvreté. Les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont celles dont le salaire est de 60 % inférieur au revenu de ceux qui se situent au centre de la pyramide des salaires. 7 % des gens qui travaillent en font partie !

Le minimum social offre à tous une protection sociale. C'est également un moyen d'éviter de sombrer dans une pauvreté extrême. Le minimum social constitue la limite inférieure du revenu dont chacun doit disposer.

Nous proposons l'instauration d'un salaire minimum égal à 60 % du revenu moyen et un minimum social égal à 40 % du revenu moyen. En Belgique, un salaire minimum égal à 60 % du revenu moyen (moyenne obtenue en divisant tous les revenus du pays par le nombre d'habitants) reviendrait à 16 200 euros par an soit 1 360 euros par mois (à l'heure actuelle, il s'élève à 1 260 euros par mois). Le revenu minimum garanti passerait ainsi à 10 800 euros par an ou 900 euros par mois.

Respect du principe « à travail égal, salaire égal » dans toute l'Europe

Les minima sociaux ne permettent pas d'éliminer les différences entre les pays. Le danger d'une concurrence entre les travailleurs et, par conséquent, d'un nivellement vers le bas subsiste.

C'est pourquoi nous réclamons l'établissement et le respect du principe « à travail égal, salaire égal ». Et ceci vaut également pour le travailleur qui part à l'étranger, ce dernier doit pouvoir travailler aux mêmes conditions que les travailleurs sur place. C'est une garantie contre la régression sociale souhaitée par le commissaire européen Bolkestein dans la directive du même nom, qui proposait qu'un travailleur puisse travailler à l'étranger aux mêmes conditions que celles du pays d'origine.

Établissement du principe de « nivellement vers le haut » des minima sociaux dans les pays moins développés

L'établissement du principe de « nivellement vers le haut » s'avère indispensable si l'on veut pouvoir éliminer les différences sociales entre les pays. Il s'agit d'un principe qui permettra aux pays moins développés de rattraper leur retard sur le plan social.

Prenons la Hongrie par exemple. Le salaire minimum de 60 % du revenu moyen tel que nous le proposons s'élèverait à 8 600 euros par an ou 715 euros par mois. Le minimum social reviendrait à 5 700 euros par an, ou 480 euros par mois, ce qui équivaut à la moitié seulement des minima en Belgique. Pour obtenir un nivellement vers le haut, il faudrait que les minima des nouveaux adhérents à l'Union augmentent de manière systématique de 5 % par an par exemple. La croissance économique de l'Union européenne oscille entre 2 et 3 %. Les nouveaux adhérents pourraient ainsi atteindre progressivement le niveau des pays d'Europe occidentale. Cette mesure devrait en outre être financée par l'Union européenne de sorte que les nouveaux adhérents n'aient pas à se ruiner pour réaliser cette amélioration sociale.

Harmonisation fiscale de l'impôt des sociétés. Un taux d'imposition de 35 % dans toute l'Europe.

De nos jours, beaucoup de pays s'efforcent d'attirer les investisseurs en réduisant systématiquement la taxe sur les bénéfices et le capital. En Belgique, le taux d'imposition est officiellement de 33,99 %, mais dans la réalité, il est souvent inférieur. Certains pays sont déjà descendus jusqu'à 17 % et compensent cette perte de revenus par l'introduction de nouvelles taxes. Ils augmentent

les tarifs des services publics, demandent plus pour les services administratifs, augmentent la TVA. Ou encore ils diminuent leurs dépenses en réduisant les allocations sociales ou l'emploi dans les services publics.

Si on veut mettre un frein à cette spirale, une harmonisation des impôts s'avère nécessaire au niveau européen. Ainsi, nous proposons un taux d'imposition commun de 35 % sur les bénéfices réalisés par les entreprises, et en particulier les grosses entreprises. Ce taux d'imposition était largement répandu dans les années 1990.

Propositions du PTB+

- Établissement dans tous les pays d'Europe d'un revenu minimum égal à 40 % du revenu moyen par habitant.
- Établissement d'un salaire minimum égal à 60 % du revenu national moyen.
- Respect du principe « à travail égal, salaire égal » dans tous les pays de l'Union.
- Établissement du principe « nivellement vers le haut » des minima sociaux dans les pays moins développés.
- Harmonisation fiscale de l'impôt des sociétés. Un taux d'imposition égal à 35 % dans toute l'Europe.

29. Belges anciens ou nouveaux, tous Belges. Droits égaux pour tous.

Certains pensent que les immigrés et les réfugiés envahissent notre pays. C'est pourtant loin d'être le cas. Pour l'ensemble de la Belgique, il y a 79.858 Marocains et 39.532 Turcs. La majorité des non-Belges viennent des pays de l'Union européenne (Italie, France et Pays-Bas).

Certains patrons font appel à l'immigration pour combler les « postes dont personne ne veut » alors que tant de jeunes, et en particulier des jeunes d'origine étrangère, sont sans emploi. Ce phénomène n'est pas nouveau. Les patrons se sont toujours servis de l'immigration pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Les travailleurs issus de l'immigration gagnent en moyenne de 10 à 25 % de moins que les travailleurs d'origine belge.

La plupart des immigrés en Belgique sont des ouvriers, de même que leurs enfants. 95 % des Turcs et des Marocains ont un statut d'ouvrier contre 50 % des Belges. Ils ont les mêmes devoirs que les autres travailleurs, à savoir travailler, payer des impôts... mais ils n'ont pas les mêmes droits, et encore moins les mêmes chances.

Toute personne qui vit légalement en Belgique depuis trois ans doit pouvoir acquérir la nationalité belge

Il est manifeste qu'une telle situation d'inégalité n'est bénéfique pour personne qu'il s'agisse des travailleurs belges ou immigrés. C'est pourquoi nous réclamons des droits égaux pour tous. L'étranger qui séjourne légalement dans notre pays depuis trois ans devrait pouvoir acquérir automatiquement la nationalité belge. C'est la manière la plus simple d'obtenir l'égalité des droits. Cela ne résoudra pas tous les problèmes de racisme et de discrimination, mais ce sera déjà un grand pas de franchi. Il sera alors plus facile de développer l'unité dans la lutte pour « les gens d'abord, pas le profit ».

La loi actuelle dite de la « naturalisation rapide » permet-elle à tous ceux qui le souhaitent de devenir Belges ? Au cours des deux années qui ont suivi l'adoption de la loi en question, on a effectivement assisté à une augmentation des naturalisations.

Tout cela est dû au caractère arbitraire de la loi, qui stipule que la demande de naturalisation peut être refusée en cas de « faits personnels graves ». C'est ce que l'on appelle une notion élastique. Dans la pratique, quelques amendes de circulation suffisent pour que la demande de naturalisation soit refusée. C'est pourquoi nous militons pour l'attribution automatique de la nationalité basée sur un critère objectif comme la durée du séjour.

Pourtant le gouvernement Leterme était d'accord de restreindre encore plus l'accès à la nationalité belge. Entre autres par l'instauration d'un test d'intégration lors de la naturalisation. L'expérience des pays voisins montre clairement que de tels tests excluent surtout les moins qualifiés et les plus faibles socialement et diminuent encore leurs chances.

Les autorités doivent montrer l'exemple

Trouver un emploi est l'une des principales raisons qui poussent les étrangers à demander la nationalité belge. Une étude récente montre que les personnes nées hors de l'Union européenne ont 3 à 4 fois plus de risque d'être au chômage. Les personnes qui ont obtenu la nationalité belge ont plus de chance de trouver du travail que les non-Belges. En effet, les non-Belges ont beaucoup moins de chances d'accéder aux services publics. À Bruxelles, les services publics constituent plus de 60 % de l'emploi. Les petits patrons refusent d'engager des non-Belges à cause des complications administratives. À cela vient s'ajouter la discrimination sur le marché de l'emploi. Une enquête a démontré que beaucoup d'employeurs embaucheraient plus facilement un candidat qui s'appelle Jean qu'un candidat prénommé Mohammed, même si tous deux présentent le même profil et qu'ils ont donné exactement les mêmes réponses aux tests. Les autorités reconnaissent le problème mais se limitent à « convaincre » les employeurs. On attend toujours le test de situation promis qui devrait permettre de déterminer si un employeur fait preuve de discrimination ou non. Les autorités pourraient donner le bon exemple mais elles ne le font pas. Pour réduire la discrimination dont sont victimes les immigrés, les autorités pourraient prévoir plus d'emplois dans l'enseignement, les soins de santé et les administrations publiques puisque ces secteurs emploient 16 % des Belges, mais à peine 2 % des Turcs et 4 % des Marocains.

Cette discrimination est une frustration pour les jeunes d'origine étrangère, ces enfants d'immigrés qui ont contribué au développement de notre pays. Ils ont du mal à supporter ce rejet, d'abord à l'école et plus tard sur le marché du travail. Certains d'entre eux peuvent parfois dérailler, on pourrait en grande partie l'éviter en mettant fin à cette discrimination et ces inégalités.

Propositions du PTB+

- Octroi automatique de la nationalité belge aux étrangers qui séjournent légalement dans notre pays depuis trois ans.
- Pas d'instauration de test d'intégration lors de la naturalisation
- Introduction d'un test pratique de situation qui permettrait de déceler les comportements discriminatoires lors des entretiens d'embauche.

30. Personne n'est illégal. Celui qui séjourne depuis longtemps dans notre pays mérite d'avoir toutes ses chances.

« Pour moi, ce qui compte c'est que les gars qui travaillent sur le chantier portent un casque, leurs papiers ce n'est pas mon problème », explique un délégué syndical qui s'occupe de la sécurité dans le secteur de la construction.

Les travailleurs craignent souvent de perdre leur emploi à cause des sans-papiers qui sont d'accord de travailler pour un salaire moindre. Les sans-papiers sont présents sur le marché de l'emploi et acceptent souvent des emplois au noir mal payés et de très mauvaises conditions de travail. Il existe donc une concurrence entre les travailleurs. Quant au patron, bien souvent il préférera embaucher un sans-papiers plutôt qu'un ouvrier syndiqué. Pour éviter que les employeurs ne tirent profit de cette concurrence, nous proposons la régularisation des sans-papiers.

L'octroi d'un permis de séjour aux sans-papiers est la seule solution pour leur permettre de sortir de la clandestinité et mettre fin au traitement arbitraire dont ils font l'objet. Lorsque la situation d'un travailleur sans papiers est régularisée, il bénéficie des conventions collectives, de la législation sociale et des droits syndicaux. S'il gagne le même salaire et travaille dans les mêmes conditions, il apparaîtra beaucoup moins comme un concurrent aux yeux des autres travailleurs. Cela permettra en outre de mettre un terme aux contrôles inhumains, aux incarcérations et aux expulsions de gens qui n'ont commis d'autre crime que celui de vouloir offrir à leur famille un avenir meilleur, mais qui ont le malheur de ne pas posséder de papiers en règle. La police et la Justice pourraient alors consacrer cet argent et cette énergie à la poursuite de personnes, quelle que soit leur origine, qui ont réellement commis un délit.

Après une lutte de plusieurs années des sans-papiers eux-mêmes et de tous les acteurs associatifs, syndicaux et politiques qui les soutiennent, le gouvernement a décidé en 2009 de mener une régularisation fort partielle et largement insatisfaisante. Nous pensons néanmoins qu'il serait intolérable que le prochain gouvernement revienne sur cet accord. Il faut arrêter l'arbitraire qui domine ce domaine. Des critères de régularisation doivent être coulés dans une loi, devenir permanents et permettre de sortir définitivement les sans-papiers de leur condition de clandestinité et d'exploitation.

Les gens du Sud et de l'Est qui émigrent dans nos régions fuient la misère. Et cette misère est en partie le résultat des pillages perpétrés par les multinationales. Certains fuient la guerre. L'unique solution structurelle au problème de l'immigration est un soutien au développement général et pacifique des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe de l'Est (voir également les points 34 et 35 de notre programme).

Propositions du PTB+

- Le prochain gouvernement doit respecter les instructions prises en 2009 de régulariser certaines catégories de sans-papiers.
- Pour une régularisation permanente et définitive de toutes les personnes qui séjournent dans notre pays de manière durable, qui ont développé des autres liens durables avec la Belgique, qui se trouvent dans l'impossibilité de retourner dans leur pays, qui sont gravement malades ou qui peuvent démontrer qu'elles ont ou peuvent avoir un emploi en Belgique.
- Mettre fin à la criminalisation des sans-papiers. Des mesures comme le délit de solidarité avec un sans-papiers doivent être abrogées. Les sans-papiers ne sont pas des criminels, ils ne doivent pas être enfermés.

31. Mesures contre la petite criminalité. Mieux vaut prévenir que punir

Criminalité, violence, insécurité... sont des problèmes qui affectent non seulement les victimes et leur famille, mais aussi l'ensemble de la société. Nous réclamons des mesures concrètes contre ceux qui en sont responsables. Petite criminalité et vandalisme sont pourtant des fléaux que l'on pourrait en grande partie éviter grâce à un plus grand contrôle social et plus d'investissements dans l'homme.

Un plus grand contrôle social

Dans les quartiers et les blocs d'habitations, les animateurs de quartier, les éducateurs et les concierges pourraient signaler à temps aux sociétés de logement et à la commune les réparations à effectuer et les problèmes de sécurité.

Plutôt que le déploiement dans les rues d'une armée de robocops en tenue de combat, nous voulons une revalorisation de l'agent de quartier qui connaît le quartier, parle avec les gens et est donc plus à même de gérer efficacement la criminalité. Les municipalités pourraient soutenir les comités et projets de quartier par toutes sortes de moyens et un encadrement adéquat.

À Amsterdam et à Rotterdam, l'expérience a démontré qu'un accompagnateur de tram et de bus en plus du conducteur peut résorber presque sensiblement les agressions et la criminalité.

La victime au centre

Dans le système judiciaire actuel, les personnes victimes de violence se retrouvent bien souvent abandonnées. La justice fait peu cas de leurs expériences lors du traitement du dossier. Les victimes ont droit à un plus grand soutien. Une approche purement répressive a pour effet d'enfoncer davantage les auteurs de délits dans la marginalité et le crime. Ils se retrouvent ainsi enfermés dans un cercle vicieux. Nous plaidons pour des peines axées plutôt sur la réinsertion en ce qui concerne la petite criminalité. Les auteurs doivent prendre conscience de ce qu'ils ont infligé à leurs victimes.

Mieux vaut prévenir que punir

Il convient en outre de se pencher sur les causes de la criminalité. Le but n'est pas de justifier la criminalité ou l'impunité, mais la plupart des jeunes qui commettent des actes criminels sont sans emploi, peu ou pas du tout scolarisés et souvent victimes de discrimination. Ils n'ont aucune perspective. Un problème que l'on ne pourra résoudre que si leurs chances de réussite scolaire augmentent et s'ils peuvent espérer décrocher un emploi décent et stable. C'est pourquoi le PTB mise surtout sur l'investissement dans l'humain et le développement d'un système social solide, en particulier dans les villes.

Propositions du PTB+

- Un accompagnateur dans les trams et les bus.
- Des concierges dans les blocs d'habitations.
- Des animateurs et des éducateurs de quartier.
- Une revalorisation de l'agent de quartier. Pas de diminution du nombre d'agents de quartier.
- Soutien des comités de quartier.
- Des peines axées sur la réinsertion pour la petite criminalité.
- Plus de moyens pour l'enseignement, des emplois pour les jeunes et lutte contre l'exclusion de certains groupes de population.

32. Pour une agriculture assurant la sécurité alimentaire

La politique agricole belge est entièrement encadrée par la politique agricole européenne. Depuis les années 1990, sous la pression de l'Organisation Mondiale du Commerce, cette politique agricole a été démantelée : le niveau des prix des produits de base a été ramené au niveau du marché mondial et tous les mécanismes de protection ont été démantelés.

La libéralisation a conduit à des fluctuations des prix selon les caprices du marché, d'où la flambée des prix dès 2006.

Pour le PTB+, l'objectif premier d'une bonne politique agricole est d'assurer la sécurité alimentaire tant au niveau de la quantité que de la qualité. L'accent doit être mis sur une alimentation saine et accessible.

La production agricole doit être axée sur les besoins réels et ne doit pas servir les objectifs de rentabilité du commerce et de l'industrie.

Propositions du PTB+

- Les prix agricoles devraient refléter les coûts de production d'une entreprise agricole moyenne, y compris les coûts indispensables pour assurer un statut social décent aux agriculteurs et garantir une bonne qualité de l'alimentation.
- Une régulation de la production et du commerce international de produits agricoles en fonction de la satisfaction des besoins des gens et de la constitution de réserves nécessaires.
- Intervention publique pour imposer des limites aux marges bénéficiaires excessives des intermédiaires afin de garantir une alimentation de qualité et accessible à tous. Plus grande transparence dans les différentes étapes de la chaîne alimentaire.
- Le commerce international de produits agricoles, en particulier avec le Tiers Monde doit être basé sur un échange équitable. Les programmes d'exportation doivent cadrer dans des accords de commerce et de coopération et ne peuvent causer des dommages économiques ou nuire à la sécurité alimentaire du pays destinataire.
- Maintenir et améliorer le système des quotas laitiers. La suppression des quotas laitiers prévue en 2015 a comme seul but de pousser à la concentration, à des unités de production plus grandes et de prix de production plus bas.
- Une rationalisation, une centralisation et un renforcement des centres de recherche agricole, horticole et en élevage, aujourd'hui dispersés sur de nombreux niveaux de pouvoir. La vision de base doit être la promotion de l'agriculture durable.

33. Pour une politique de paix active. Pas de participation aux guerres de l'Otan. Solidarité avec la Palestine

La Belgique doit mener une politique de paix active et se retirer de toutes les initiatives dont l'enjeu est essentiellement militaire.

Le gouvernement précédent a augmenté le nombre de militaires belges en Afghanistan (ils sont maintenant 626) et a également livré six avions de combat F-16 pour la guerre de l'Otan contre ce pays. Cela coûte chaque année 109 millions d'euros aux contribuables belges. Les F-16 mènent des missions de bombardement et les soldats des missions de combat. Mais le Parlement et l'opinion publique ne reçoivent quasi aucune information à ce sujet. Nous exigeons le retrait des troupes belges d'Afghanistan. Il faut trouver une solution politique au conflit, négociée dans le contexte régional. Sur cette base il sera alors possible de livrer une aide humanitaire, une aide au développement et des dédommagements pour la reconstruction du pays.

Obama a fait quelques pas prudents pour diminuer le nombre de certaines armes nucléaires (stratégiques), mais l'Europe continue à « héberger » de nombreuses armes nucléaires (tactiques) britanniques, françaises et américaines. La force de destruction des armes nucléaires US stockées à Kleine Brogel est beaucoup plus grande que celle des bombes qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki en 1945. Le traité international de non prolifération des armes nucléaires le dit clairement : si nous voulons empêcher la prolifération des armes nucléaires, il faut démanteler les arsenaux nucléaires existants. Pourtant, les puissances nucléaires, tant américaine qu'européenne, modernisent leur arsenal à toute vapeur. Le gouvernement belge peut donner l'exemple en exigeant que les USA retirent leurs armes nucléaires de Kleine Brogel.

La Belgique a des accords secrets avec l'Otan. Ces accords ont fait de notre pays une plaque tournante pour l'armée US dès les premiers préparatifs de la guerre contre l'Irak. Des trains, des camions, des bateaux et des avions ont fait transiter par nos ports, nos aéroports et nos routes la machine de guerre US vers l'Irak. Les accords secrets avec les Etats-Unis doivent être rendus publics et détruits. L'Otan prépare un nouveau concept stratégique dans lequel la défense active des intérêts occidentaux s'étend loin hors des pays signataires du traité. Ce concept, et l'Otan elle-même en tant qu'alliance militaire offensive, ne correspond pas à la politique de paix que nous voulons que la Belgique mène. Notre pays doit donc se retirer de l'Otan. Et également dans le cadre de l'Union européenne, il ne peut pas être question de participer à une armée d'intervention qui sert les intérêts géostratégiques européens.

Début 2009, Israël a lancé une guerre de destruction totale contre Gaza et continue aujourd'hui à étouffer 1,4 millions d'habitants dans une grande prison à ciel ouvert. Notre pays doit insister auprès d'Israël pour qu'il respecte et applique le droit international. Israël doit arrêter l'occupation, la colonisation et l'encerclement des territoires palestiniens (Cisjordanie, Bande de Gaza et Jérusalem-Est), reconnaître le droit au retour des réfugiés palestiniens et détruire le mur de l'apartheid en Cisjordanie. Pour faire pression sur le gouvernement israélien, la Belgique doit s'engager pour la suspension de l'Accord d'association entre Israël et l'Union européenne. La Belgique doit arrêter tout achat de matériel militaire en provenance d'Israël. Nous demandons que la Belgique reconnaisse la Palestine en tant qu'Etat et reprenne toutes les relations diplomatiques et financières avec l'Autorité palestinienne.

Propositions du PTB+

- Troupes belges hors d'Afghanistan
- Armes nucléaires hors de Kleine Brogel
- Annulation immédiate des accords militaires secrets avec les Etats-Unis
- Neutralité : la Belgique hors de l'Otan
- L'armée ne peut avoir que des missions défensives. Pas de participation à des interventions extérieures.
- Sanctions contre Israël, solidarité avec la Palestine

34. Donnons aux pays du Sud une chance de voler de leurs propres ailes

Le fossé entre les pays industrialisés (« le Nord ») et les pays du tiers monde (« le Sud ») ne cesse de s'élargir. Le sous-développement du Sud est la conséquence de plusieurs siècles de rapports inégaux entre le Nord et le Sud. Pour y remédier, il ne suffit pas d'augmenter l'aide au développement, mais il faut un revirement total des relations de notre pays avec le Sud.

Protéger les services publics et les secteurs sociaux contre le libre-échange

Le libre-échange des marchandises est régi par la loi du plus fort – ou du plus riche. Les accords de libre-échange ont permis aux grandes multinationales d'accéder librement aux marchés et aux ressources naturelles du Sud. Cela va au détriment de l'économie locale (qui ne sait pas faire face à cette concurrence), des producteurs locaux (paysans et pêcheurs perdent leur travail) et aussi des consommateurs (prix élevés). L'Union européenne essaie elle aussi d'imposer agressivement cette politique, sur base du document « Une Europe compétitive dans une économie mondialisée » (2006). L'Union Européenne négocie actuellement différentes formes d'accord de libre échange avec pas mal de (groupes de) pays du Sud, comme par exemple les Accords de partenariat économique avec 75 pays pauvres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). La Belgique doit veiller à ce que tout accord commercial garantisse la protection de l'économie locale des pays du Sud. Quant aux services publics et secteurs sociaux, ils doivent être exclus du champ d'application de ces accords.

Annuler la dette du tiers monde

La plupart des pays du tiers monde croulent sous les dettes. Les pays d'Afrique noire remboursent chaque année 10 milliards de dollars aux créanciers étrangers. Soit quatre fois plus que ce qu'ils dépensent pour les soins de santé et l'enseignement. Cette dette est un frein au développement. Sans compter les conditions imposées par les créanciers et les institutions financières internationales (le Fonds monétaire international, la Banque mondiale) pour l'obtention d'une réduction de dette : économies au niveau des secteurs sociaux, privatisation des services publics et ouverture de l'économie. La crise financière menace dans certains pays du tiers monde de mener à une nouvelle crise de la dette.

La Belgique doit poursuivre le processus d'annulation des dettes des pays du tiers monde et doit essayer de l'étendre au sein de l'Union européenne. Notre pays doit, au sein de l'Union européenne, œuvrer pour l'annulation des autres dettes. La Belgique doit s'opposer aux conditions d'annulation imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elle doit prendre l'initiative d'œuvrer pour une annulation générale de la dette du Sud vis-à-vis des institutions multilatérales et des grandes banques privées.

Augmenter et améliorer la qualité de l'aide au développement

La Belgique ne consacrait pas plus de 0,48 % de son Produit national brut (PNB) à l'aide au développement en 2008. Mais elle devrait enfin – grâce à des années d'action et de pression – respecter en 2010 la norme internationale de 0,7 %. Pour y arriver, notre gouvernement utilise cependant différents petits trucs : la Belgique comptabilise à tort les dépenses pour les étudiants étrangers et les demandeurs d'asile, ainsi que l'annulation de la dette du Congo.

Nous demandons que le gouvernement belge se tienne à l'obligation légale de consacrer 0,7 % du PNB à la coopération au développement, d'autant plus que la crise économique et financière a jeté au moins 90 millions de personnes en plus dans la pauvreté. Et des moyens supplémentaires pour la prise en charge des conséquences de la crise climatique doivent être ajoutés aux 0,7 % de l'aide au développement.

Propositions du PTB+

- Protéger les services publics et les secteurs sociaux contre le libre-échange.
- Annulation de la dette des pays du tiers monde à la Belgique
- 0,7 % du PNB pour une véritable coopération au développement de qualité

35. Solidarité internationale avec les pays qui œuvrent pour la justice sociale, en s'inspirant de l'expérience latino-américaine

Un autre monde est possible, dans tiers monde aussi. Cuba l'a prouvé depuis des dizaines d'années déjà. Le pays de Che Guevara et de Fidel Castro garantit plein emploi, scolarisation de tous les enfants et soins de santé gratuits pour tous. L'espérance de vie y est de six ans plus élevée que dans le reste de l'Amérique latine et le taux de mortalité infantile est quatre fois moins élevé. Près de 30.000 travailleurs cubains de la santé sont actifs dans 68 pays du tiers monde. Cuba donne aussi actuellement une formation à plus de 50.000 jeunes de 80 pays.

L'exemple de Cuba a encouragé d'autres pays d'Amérique latine à emprunter une autre voie pour leur développement. Cette autre voie met les besoins de la population au centre des préoccupations.

Au Venezuela, le président Hugo Chávez a réussi en huit ans à réduire considérablement la pauvreté qui est passée de 60 % à 44 %. Pour y parvenir, il a mis en place divers programmes sociaux qu'il a financés avec les revenus du pétrole.

En Bolivie, le mouvement paysan a gagné la lutte contre les privatisations. Le président Evo Morales poursuit dans cette voie.

Avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie ont développé une nouvelle forme de coopération économique solidaire et une nouvelle forme d'échanges commerciaux. L'ALBA, l'Alternative bolivarienne pour les Amériques, est totalement opposée à l'ALCA, la Zone de libre-échange des Amériques, que les États-Unis tentent d'imposer sur le continent. Cette approche alternative peut être une source d'inspiration pour l'ensemble du tiers monde.

Nous militons pour que la Belgique renforce ses liens avec Cuba, le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur, des pays qui s'efforcent de réaliser la justice sociale. Cuba est la seule ex-colonie d'un pays européen qui est toujours restée exclue des accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays d'Afriques, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). L'Union européenne continue aussi à s'ingérer dans les affaires intérieures de Cuba, en lançant des critiques sur les droits de l'homme et la démocratie sur base de la « Position commune » de l'Union européenne de 1996. Nous voulons que la Belgique se batte pour la suppression de cette Position commune et l'accès de Cuba à des relations commerciales avantageuses avec l'Union européenne.

Solidarité avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie

Nous souhaitons que la Belgique renforce ses liens avec Cuba, le Venezuela, la Bolivie et d'autres pays qui œuvrent pour la justice sociale. Cuba est la seule ex-colonie européenne qui se retrouve exclue des accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). Cette sanction économique doit être levée pour permettre à Cuba d'avoir accès aux accords ACP.

Soutien au nouveau Congo

Après un long processus de transition et une guerre d'agression meurtrière, le Congo a entrepris d'importantes démarches vers un État de droit démocratique. À présent, il faut donner au Congo une véritable chance de voler de ses propres ailes. C'est une bonne chose que la Belgique donne chaque année au moins 109 millions d'euros au Congo. Cette aide doit cependant cadrer dans les plans congolais de développement et ne pas être un prétexte à renforcer les intérêts belges au Congo. C'est ainsi que des relations d'amitié renouvelées et justes pourront se tisser entre la Belgique et la République démocratique du Congo.

A l'heure où le Congo fête 50 ans d'indépendance, il convient de confier à des experts indépendants et congolais une recherche sur la dette historique coloniale et néocoloniale de la Belgique, dans la perspective d'un dédommagement. Il convient également de traiter correctement la vérité sur la colonisation et le néocolonialisme dans les cours d'histoire.

Propositions du PTB+

- Solidarité avec Cuba, le Venezuela et la Bolivie
- Soutien du nouveau Congo

